



*Bonne et Heureuse
Année 2024*



- Budget participatif P. 03
- Marché de Noël P. 28
- Guichet Energie-Logement P. 32



*Valérie
Maes*

■ Sommaire

<i>Le mot de la Bourgmestre</i>	01
<i>La Direction générale</i>	02
<i>La Culture</i>	04
<i>L'Environnement</i>	07
<i>Le Bien-Être Animal</i>	13
<i>Le Social</i>	17
<i>Le Sport</i>	20
<i>L'Enseignement</i>	24
<i>Le Commerce Local</i>	27
<i>L'Emploi</i>	31
<i>Le Logement</i>	32
<i>Les Sépultures</i>	34
<i>Les Travaux</i>	36
<i>Le C.P.A.S.</i>	38
<i>Le Plan de Cohésion Sociale</i>	40
<i>La Jeunesse</i>	46
<i>Les associations culturelles</i>	48
<i>Les associations sportives</i>	54
<i>L'ALE</i>	56
<i>La Laïcité</i>	58
<i>La Régie des Quartiers</i>	61
<i>Le Protocole</i>	63
<i>L'Accueil</i>	65

■ Éditeur responsable :

*Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90*

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

*Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53*

■ Impression :

*Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86*

■ Photo de couverture :

Ad. Com. de Saint-Nicolas

Chère citoyenne, cher citoyen,

La guerre, encore et toujours. La barbarie, qui frappe au loin et aussi à nos portes. Une crise économique et énergétique qui dure, qui s'éternise, qui semble s'éloigner pour nous revenir de plus belle, en empirant et dont on peut se demander si les moins de trente ans ont connu autre chose.

Une crise climatique sans précédent, dont même les climatocceptiques n'osent plus nier l'évidence, se contentant d'en minimiser les conséquences. Une terrible impression de catastrophe annoncée, globale et humanitaire, que rien ne semble pouvoir arrêter et à laquelle nous ne pourrions qu'assister. Plus que jamais, nous avons besoin d'espoir. L'espoir de jours meilleurs, l'espoir que cessent les conflits armés, les conflits tout court. L'espoir que les ennemis d'hier se parlent aujourd'hui et – à défaut de pouvoir s'entendre, se respectent demain et renoncent à la violence.

Cet environnement inquiétant n'est pas propice à l'optimisme. Et pourtant, pour paraphraser Goethe, nous devrions chaque jour écouter de la « bonne » musique, lire un texte qui nous parle et regarder un beau tableau afin que les soucis du monde ne puissent effacer le sens de la beauté qu'il y a en chacun de nous. La notion de beauté est subjective : dès lors, la bonne musique peut être le bruit du vent à travers les feuilles, un rire familial. Le beau tableau la nature qui nous environne, le sourire d'un enfant. L'essentiel est de continuer à s'émerveiller de la beauté autour de nous, parce que oui, la beauté nous entoure et il nous appartient de la préserver.

Au niveau communal, nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit ainsi, notamment pour améliorer notre cadre de vie. Nous améliorons nos voiries, nos infrastructures sportives et récréatives, nous embellissons et entretenons nos espaces verts. Bien sûr, cela a un coût et ne se fait pas en un jour : entre une prise de décision et la concrétisation d'un projet, avec ses multiples et

indispensables adaptations, il peut s'écouler des années. Mais pas un jour ne passe sans évolution dans nos projets. Evidemment, il y a des tâches ingrates et répétitives, toujours à recommencer. Pour seul exemple, je citerai la lutte contre les dépôts de déchets et leur enlèvement sans relâche par nos préposés du service Environnement. Du simple jet de canette en passant par l'abandon massif de déchets de construction, ceux-ci enlaidissent nos quartiers et sont intolérables. Et puisqu'il s'agit de préserver nos espaces publics, que ces pollueurs ne pensent pas rester impunis. L'action combinée de notre Police, de nos Agents Constatateurs et de nos caméras de surveillance aboutit régulièrement à leur identification et les Agents Sanctionneurs Provinciaux leur infligent une sanction administrative, proportionnelle à l'importance du dépôt. Si la propreté publique nous concerne tous, il est probable que d'autres problématiques, plus spécifiques, vous intéressent particulièrement. Fort de ce constat, le Collège a décidé de programmer des rencontres citoyennes. Celles-ci vous permettront de débattre de thèmes divers, dont certains ne manqueront pas de vous concerner.

Mais revenons-en au beau. Si comme beaucoup d'entre nous, vous êtes sensibles à la qualité des aménagements de nos espaces verts, vous aurez remarqué la qualité de ceux-ci à Saint-Nicolas. Qu'il s'agisse de notre RAVEL, de nos parcs – quelle qu'en soit la dimension, ou de nos espaces fleuris, adaptés selon les saisons, une attention constante est portée à l'amélioration de notre cadre de vie.

En ce sens, nous avons souhaité marquer nos entrées de commune par l'implantation de trois dispositifs rue Chantraine, au rond-point place de l'Eglise, et devant l'Hôtel communal. Ces dispositifs, fonctionnant à l'énergie solaire et lumineux en soirée, outre qu'ils marquent emblématiquement nos entrées de commune, veulent témoigner de notre attachement à Saint-Nicolas, de manière conviviale, presque festive, avec un cœur symbolique en leur sein.

Au vu de la conjoncture, cela pourrait sembler presque dérisoire et je dois bien vous avouer que je me faisais cette réflexion, en observant la structure depuis la fenêtre de mon bureau, à l'Administration communale. Jusqu'à ce que je voie une dame accompagnée d'une fillette, probablement une grand-mère et sa petite-fille, se diriger vers celle-ci. La petite-fille a alors pris place devant le cœur et sa mamie, un grand sourire aux lèvres, a immortalisé l'instant avec son téléphone. J'ai imaginé le bonheur des parents quand ils ont reçu et vu cette photo de leur fille, entourée du cœur Saint-Clausien et, peut-être, le plaisir des amis de cette famille, qui ont pu la voir à leur tour.

Voilà, l'intelligence du cœur peut apaiser nos souffrances, balayer nos doutes et nous rendre l'énergie pour affronter des lendemains dont on devine qu'ils pourraient être sombres et compliqués. Je voudrais remercier cette dame et sa petite-fille. Ce jour-là, elles m'ont rendu l'énergie nécessaire pour affronter mon quotidien, parfois complexe. Parce que si Saint-Nicolas est au cœur de nos actions, à Saint-Nicolas, c'est notre cœur qui fait – qui a toujours fait – la différence. A la veille des fêtes de fin d'année, je voudrais – joignant à moi le Collège et le Conseil communal de Saint-Nicolas pour cela – vous présenter mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'an neuf, de tout cœur.

*Votre dévouée,
Valérie MAES
Bourgmestre*



Que feriez-vous pour améliorer votre quartier et le cadre de vie des habitants de Saint-Nicolas ? La 3^{ème} édition du budget participatif est lancée !

Vous souhaitez vous investir dans la vie communale et avez des idées pour améliorer votre cadre de vie ? Déposez un projet dans le cadre du budget participatif ! 30.000 € sont prévus !

Un budget participatif ?

Un budget participatif, c'est un outil qui permet aux habitants et associations locales d'être impliqués dans l'utilisation d'une partie du budget communal (30.000 € en 2024). L'objectif est de développer la participation des citoyens et leur implication dans les enjeux locaux, tout en améliorant le cadre de vie communal.

Un projet ?

Il manque un banc dans votre quartier ? Un peu de fleurs ? Une boîte à livres ? Ou encore une fresque ? En tant qu'association, vous portez un projet intéressant pour les habitants de Saint-Nicolas ? Le budget participatif est là pour vous ! Ensemble, améliorons notre cadre de vie !

En effet, les associations (ASBL ou de fait) saint-clausiennes et des groupes de citoyens (constitués pour porter le projet) domiciliés sur la commune peuvent proposer un projet. Ce projet, qui visera l'amélioration du cadre de vie ou de la vie quotidienne sur l'entité, devra entre autres :

- *apporter une plus-value au territoire communal (dans son ensemble, dans un de ses quartiers, sur un site particulier etc.) ;*
- *être visible et accessible à toutes et tous, toucher le plus grand nombre de citoyens possible et ne générer aucune plus-value à titre privé.*

Comment déposer son projet ?

Le projet doit être rendu pour le 31 mars 2024 au plus tard.

Les modalités de dépôt des projets et les conditions d'acceptation de ceux-ci, ainsi que des informations sur la sélection, sont disponibles sur notre site internet (<https://www.saint-nicolas.be/vivre-a/participation-citoyenne/budget-participatif>) ou après de nos services. N'hésitez pas ! Des ateliers d'aide à l'écriture du projet seront également proposés par le service cohésion sociale & jeunesse.

Plus d'informations ?

Contactez-nous ! participation@saint-nicolas.be - 04/252.98.90 – 0470/60.51.89



*Le Collège, le Conseil Communal
et la Direction générale vous
présentent leurs meilleurs voeux
pour l'an 2024 et vous souhaitent
joie, santé et prospérité.*

Budget PARTICIPATIF communal

3^{ème} édition

J'ai une idée pour mon quartier,
ma commune peut la réaliser.



Jonathan OLIVIERI
Plan de Cohésion Sociale
de Saint-Nicolas
0470/60.51.89
participation@saint-nicolas.be

**Vous souhaitez
proposer un projet?
Nous pouvons
vous aider !**

**Vos
projets sont
attendus pour
le 31 mars 2024**



CULTURMONDE

Cette année encore, Culturmonde a rencontré un vif succès ! Pas moins de 200 participants sont venus chaque jour découvrir culinairement et artistiquement différents pays grâce aux associations et aux artistes qui ont promu fièrement leur région.

Pour sa 20^{ème} édition, Culturmonde s'est vêtu du drapeau indien.

Le jeudi et le vendredi ont été hauts en couleur avec des démonstrations de danse folklorique, des concerts, un blindtest, des stands proposant des dégustations, de l'artisanat.

Le samedi a été entièrement dédié à l'Inde. Au programme un repas préparé par la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas, un spectacle de danse indienne par les troupes Swapnil Dagliya Cie et Indian Dance Lab, un concert par le groupe Sitar Dust.

Nous avons clôturé ce beau week-end rempli de moments d'échanges, de culture et de partage avec la pièce de théâtre en dialecte sicilien « Il mare di carta » proposée par l'association USEF.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2024 pour la 21^{ème} édition.





LES BALADES DE SAISON

A chaque changement de saison, la Maison des Terrils vous propose une balade et des ateliers.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des terrils sous de nouvelles couleurs.

Notre prochaine balade se déroulera le 14 janvier.

Pour toute information sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04/234.66.53

LES EXPOS

J
A
N
V
I
E
R

DU 13 AU 28



Le terril en hiver

EXPO PHOTOS

F
E
V
R
I
E
R

DU 10 AU 25



Paolo Aben

EXPO PEINTURES

M
A
R
S

DU 9 AU 24



Caroline Ganci

EXPO PHOTOS



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ "D6"

Un jeudi soir par mois à 19h30

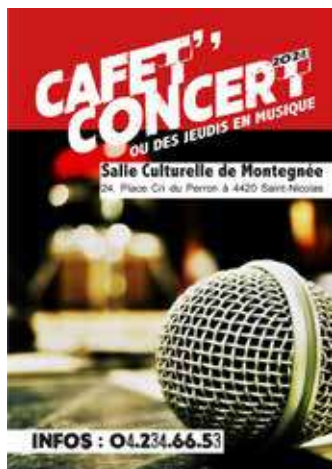
Prochaines séances :
18 janvier, 22 février, 14 mars
et 18 avril 2024.

À la Salle culturelle de Montegnée

Place Cri du Perron, 24 à Saint-Nicolas

Infos : 04/234.66.53

ou par email à saintnicolasd6@gmail.com



CAFET'CONCERT

Un jeudi soir par mois à
19h30

Prochaines dates :

Les jeudis :

- 11 janvier,
- 15 février,
- 7 mars
- et 11 avril



Infos : 04.234.66.53

À la Salle culturelle de Montegnée - Place Cri du Perron, 24 à 4420 Saint-Nicolas



LA BOUTIQUE DE LA MAISON DES TERRILS

Besoin d'une idée cadeau pour cette fin d'année ?

Ne cherchez plus ! La Maison des Terrils vous a concocté des paniers où les produits locaux et artisanaux sont à l'honneur.

**N'hésitez pas à nous contacter
pour toute information ou réservation.**

04/234.66.53



HEURE DU CONTE

Heure du conte à la bibliothèque

Un samedi à chaque période de congés scolaires à 10h30
(ATTENTION, NOUVEL HORAIRE !)

Prochaines séances :

- 6 janvier 2024
- 9 mars 2024
- 11 mai 2024



**À la Bibliothèque des
Botresses**

Rue des Botresses, 2
4420 Montegnée

Infos : 04/267.70.41

(pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque).

**Pour les enfants
de 3 à 6 ans (environ).**



ENVIRONNEMENT

Le réchauffement climatique : un défi majeur pour les pouvoirs locaux et les citoyens

Le réchauffement climatique est un défi majeur pour la population mondiale. Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a confirmé le fait que la consommation d'énergie liée à l'activité humaine en est, dans une large mesure, responsable.

Plus inquiétant, les nombreux rapports et études du GIEC concluent que le réchauffement global de la température atmosphérique, s'il dépasse les 2 degrés, engendrera des dérèglements intenses du climat dans différentes régions du globe (montée du niveau des mers, sécheresses plus intenses et plus fréquentes, inondations des régions côtières plus intenses et plus fréquentes, baisse des rendements agricoles, augmentation du nombre de tempêtes tropicales, etc.).

Le 12 décembre 2015 la conférence de l'ONU qui s'est déroulée à Paris (COP21) sur le climat a abouti à l'adoption d'un accord historique pour lutter contre le changement climatique.

L'objectif principal de cet accord universel est de maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2 degrés Celsius et de mener des efforts encore plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux préindustriels.

En octobre 2014, les dirigeants de l'UE ont adopté le cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030. Ce dernier impose trois grands objectifs :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % (par rapport aux niveaux de 1990) ;
- L'augmentation de la part des énergies renouvelables à au moins 27 % ;
- L'amélioration de l'efficacité énergétique d'au moins 27 % ;

La Commission européenne a également lancé la **Convention des Maires** afin d'inciter les communes à s'engager volontairement à contribuer à l'objectif européen de 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. La Convention des Maires implique les communes grâce à la mise en œuvre, au niveau local, d'un **plan d'action spécifique en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC)**. La commune de Saint-Nicolas a adhéré à la Convention des Maires le 25 février 2016 et a adopté en 2019 un PAEDC avec des objectifs sectoriels à atteindre d'ici 2030.

En se basant sur les résultats de l'inventaire de référence des émissions, le document identifie les champs d'action les plus appropriés et les opportunités pour atteindre l'objectif global de réduction de CO₂. Il reprend, chiffre, et planifie toutes les actions qui permettront à la commune de respecter son engagement dans la Convention des Maires en faveur de l'énergie durable et du climat. Concrètement, il traduit la stratégie à long terme en actions.

Le PAEDC est un document transversal et évolutif qui se divise en trois types d'actions :

- L'atténuation vise l'ensemble des mesures et politiques engagées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- L'adaptation englobe l'ensemble des mesures prises afin de réduire l'impact des changements climatiques ;
- La lutte contre la précarité énergétique rassemble les mesures prises afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de créer une société plus juste et plus inclusive.

Afin d'élaborer ce document et d'assurer la mise en œuvre et coordination des diverses actions, un comité

de pilotage regroupant des citoyens volontaires, des décideurs politiques et des agents techniques, a été mis en place.

En 2023, le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises afin d'actualiser le plan d'action. Faisant suite à ces réunions de travail, le collège et conseil communal ont validé les actions suivantes :

A1 : Coordination et animation du PAEDC

Afin de mener à bien les différentes actions du Plan et leur suivi, un employé sera chargé de coordonner et animer celui-ci. Ainsi, ce coordinateur aura pour missions d'assurer la transversalité du plan à travers tous les services communaux en faisant le lien entre les différentes actions.

A2 : Plan de communication du PAEDC

Afin de mettre en lumière l'ensemble des actions du présent plan, la commune de Saint-Nicolas devra se doter d'un plan de communication. Il visera les différents publics cibles en fonction des actions menées sur le territoire et présentera également l'exemplarité de la commune en matière d'économies d'énergie ainsi que la promotion des événements liés au PAEDC.

A3 : Création de réseaux de chaleur

Cette action vise à imposer aux promoteurs immobiliers la mise en place d'un réseau de chaleur lors de la création d'un nouveau quartier de plus de 10 logements et de la mise en place d'une chaufferie biomasse pour les nouveaux immeubles de plus de 10 logements.

A4 : Favoriser la rénovation énergétique chez les citoyens

Faciliter l'octroi de permis pour les rénovations énergétiques pour les citoyens qui demandent un permis pour les travaux de rénovation.

A5 : Information relative aux primes et prêts à 0%

Organisation de « soirées Énergie » par l'ASBL Liège-Energie afin de présenter les primes proposées par le Service Public de Wallonie et expliquer les procédures à suivre. Les informations relatives aux prêts à 0%, aux Ecopacks et Renopacks y seront également abordées.

A6 : Établir un plan de rénovation énergétique du parc des logements sociaux de la commune

Sur base des résultats du cadastre énergétique et des audits qui seront réalisés, établir un plan de rénovation global avec une vision à long terme des logements sociaux, "car tout euro investi maintenant ne le sera plus d'ici 2050".

A7 : Prendre en compte le risque de surchauffe dans les logements sociaux lors des rénovations

Inclure le risque de surchauffe des logements lors de la rénovation des logements sociaux.

A8 : Lutter/prévenir les îlots de chaleur

Prévoir/aménager les terrains de manière à accueillir la biodiversité, afin de casser les îlots de chaleur lors des rénovations/constructions des logements sociaux.

A9 : Sensibiliser les enfants dans les écoles avec les projets ZeroWatt

Le Comité de Pilotage a jugé opportun de participer au Défi génération zéro Watt dans les écoles sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas. En effet, cette action présente le double avantage d'à la fois étendre la sensibilisation aux économies d'énergies et d'en réaliser dans le même temps. Il s'agit donc d'une mise en pratique conjointe à la théorie dans un endroit où, par définition, des apprentissages se font. De plus, les enfants sensibilisés à l'école peuvent également influencer les comportements chez eux. En partant donc de l'établissement scolaire, il est possible d'atteindre les ménages et ainsi, atteindre l'objectif global de sensibilisation de la population.

A10 : Mettre en place un guichet énergie afin de faciliter les démarches de rénovation des bâtiments pour les citoyens

Organisation des permanences énergie pour informer les citoyens sur les primes à la rénovation et aussi les accompagner dans les démarches à suivre pour l'obtention des primes.

A11 : Mettre en place un Plan Communal de Mobilité (PCM)

Le Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune. Il aide à améliorer l'accessibilité, la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire concerné. La mise en place d'un tel plan est primordial pour agir sur les émissions engendrées par le secteur Transport. Une réduction de celles-ci passe par un diagnostic du territoire, une analyse de la situation et la réalisation d'actions. Ce plan est indispensable si on veut atteindre l'objectif relatif au développement du vélo sur le territoire communal fixé dans le cadre du présent Plan climat :

- Aménagements de voirie afin de créer des pistes cyclables partagées ;
- Augmente l'installation et l'utilisation des voies lentes de manière structurelle sur base d'une vision qui place le vélo et la marche comme un véritable mode de déplacement.
- Augmenter l'accueil (parking ou local sécurisé) des vélos dans l'espace public (écoles, bâtiments communaux ...)
- Pour chaque euro investi dans une voirie/un parking/une infrastructure 10% doivent être investis dans la végétalisation, 10% dans la mobilité douce.

A12 : Cadastre et audit énergétique des bâtiments communaux

Le cadastre énergétique est un outil permettant de classifier les bâtiments communaux en fonction de l'efficacité énergétique de leur enveloppe. Cet outil permet de prioriser les actions et les travaux à mener dans les bâtiments communaux afin d'aider les élus communaux dans leurs prises de décision. Le cadastre énergétique est un outil dynamique, c'est-à-dire qu'il doit être mis à jour régulièrement, notamment lorsque des travaux ont été réalisés dans un bâtiment. Dans cet optique, un audit énergétique de chaque bâtiment serait opportun.

A13 : Établir et actualiser la comptabilité énergétique

Cette action permettra de suivre les consommations des bâtiments ; suivre les évolutions de consommation et donc détecter les dérives de consommation et des anomalies de fonctionnement des installations ; mesurer l'effet d'amélioration énergétique apportée aux bâtiments, aux systèmes ou aux conditions d'occupation ; établir un budget énergie ; etc.

A14 : Installer des systèmes de régulation centralisée dans les bâtiments communaux

Cette action permettra de mieux réguler les températures dans les bâtiments en fonction des occupations et surtout d'appliquer la même température de consigne dans les bâtiments communaux.

A15 : Installer des vannes thermostatiques intelligentes sur les radiateurs

Installer des vannes thermostatiques intelligentes sur les radiateurs dans les bâtiments communaux où la mise en place d'une régulation centralisée est compliquée à mettre en place.

A16 : Sensibiliser le personnel communal à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE)

Cette action vise la mise en place d'Ecoteams au sein des services communaux et des écoles. Une Ecoteam est un groupe de personnes volontaires, dont le rôle est de sensibiliser et de faire changer les comportements des occupants en matière de développement durable. Au travers de ces équipes, l'accent est mis sur les économies d'énergie facilement réalisables au sein des différents bâtiments communaux. Cette action a pour objectif d'amener le personnel communal à choisir volontairement et librement des comportements favorables au développement durable. L'action se déroule avec l'appui d'un animateur membre de l'administration formé et/ou animateur externe et repose sur des techniques d'autonomisation (« empowerment » en anglais). L'animateur apporte au groupe des informations générales sur les différentes problématiques soulevées (énergie, papier, eau...).

A17 : Établir et tenir à jour un cadastre des véhicules communaux

Mettre en place et tenir à jour un fichier reprenant toute la flotte de véhicules communaux (année de fabrication, motorisation, fonction, km parcourus/ année, etc...).

A18 : Electrifier la flotte de véhicules communaux

Remplacement progressivement les anciens véhicules très polluants de la commune par des véhicules électriques et, si

ce n'est pas possible, les anciens véhicules seront remplacés par des moins polluants.

A19 : Mettre en place des vélos électriques pour les agents communaux

Ces vélos électriques seront utilisés pour les petits trajets professionnels et des vélos cargos pour le transport de matériel (travaux)

A20 : Remplacement de l'éclairage public par du LED

Remplacement de l'éclairage public des rues, terrains de sport intérieur et extérieur, etc. par du LED.

A21 : Extinction/réduction du flux lumineux

Adapter le flux lumineux dans les sites végétalisés pendant la nuit, détection de présence et régulation pour les terrains de sport.

A22 : Promouvoir les énergies renouvelables dans les bâtiments communaux

Promouvoir le développement des énergies renouvelables (installation des panneaux photovoltaïques, cogénération, réseau de chaleur, etc...) dans les bâtiments communaux avec une valorisation de l'énergie excédentaire via la création des communautés d'énergie.

A23 : Planifier et réaliser un maillage vert pour toute la commune

Végétaliser l'espace public pour avoir un espace vert à moins d'1km de chez soi.

A24 : Maintenir et développer les supports de la biodiversité

Protéger les espaces verts existants (terrils, ...) et établir pour chacun une politique de gestion durable.

A25 : Atténuation des effets des inondations

Diminuer la proportion des surfaces artificialisées pour réduire le risque d'inondation, faciliter la régénération des nappes phréatiques et réduire l'effet des îlots de chaleurs.
Faciliter la mise en place des citernes/tonneau d'eau de pluie.

A26 : Lutter contre les îlots de chaleur

Végétaliser les espaces publics (rues, parkings, places, toitures de bâtiments publics, etc.).

A27 : Intégrer le Schéma de Développement communal (SDC) au PAEDC

Le SDC définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal. Celle-ci comporte les objectifs communaux de développement territorial et d'aménagement du territoire, les principes de leur mise en œuvre et la structure territoriale. Les objectifs communaux ont pour but la lutte contre l'étalement urbain et l'utilisation rationnelle du territoire et des ressources, le développement socio-économique et de l'attractivité territoriale, la gestion qualitative du cadre de vie, la maîtrise de la mobilité.
L'objectif de cette action est d'intégrer dans le SDC les actions d'aménagement du territoire tel que : lutte contre l'étalement urbain, maîtrise de la mobilité, maillage écologique.

A28 : Lutter contre la précarité énergétique

Lutter contre la précarité énergétique en collaboration avec le CPAS, les ASBL et les associations qui luttent contre toute forme d'exclusion sociale.

Les économies d'énergie : ce que vous devez savoir

Ci-dessous, vous trouverez quelques adresses utiles et quelques éco-gestes pour réduire vos factures d'énergie.

- **GUICHET ENERGIE WALLONIE**

Proches et accessibles à tous, les Guichets Énergie Wallonie, ce sont



16 espaces répartis dans toute la Région et une équipe de 40 consultants qui accueillent et guident le citoyen dans les domaines touchant à l'énergie au sein de son habitat. Ensemble, ils représentent un passage incontournable pour tous les citoyens, locataires ou propriétaires, à la recherche de conseils et astuces durables à adopter au quotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Aux guichets, le citoyen bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits prodigués par des spécialistes au service de la Wallonie. Il obtient aussi des informations claires sur la réglementation et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Wallonie.

Les Guichets Énergie Wallonie, la première étape d'une démarche fûtée pour plus d'économies, plus de confort et un plus grand respect de l'environnement.

Un guichet énergie est ouvert et vous attend à Rue Léopold 37, 4000 Liège ou par téléphone : 04/221.66.66 (message vocal nécessaire) ou par mail : guichetenergie.liege@spw.wallonie.be

NOUVEAU A SAINT-NICOLAS : un Guichet Energie-Logement (voir rubrique Travaux)

• QUICKSCAN

Outil de sensibilisation à la performance énergétique de votre habitation. En quelques clics et sans l'intervention d'un professionnel, il vous informera sur les travaux de rénovation à effectuer pour améliorer votre confort, réduire vos consommations et ainsi participer activement à un meilleur environnement. L'outil Quickscan est disponible en français et en allemand à l'adresse www.monquicksan.be.

• PRIMES ENERGIE REGION WALLONNE

La Région wallonne octroie différentes primes lors de la rénovation de votre maison, notamment pour la réalisation des travaux d'isolation de : toiture, murs, sol ; remplacement de menuiserie ; etc.... Pour plus d'informations sur les différentes primes et conditions, rendez-vous sur www.energie.wallonie.be onglet aides et primes.

• RENOPACK

La Société wallonne du crédit social octroie des prêts à tempérament à 0% pour réaliser vos travaux de rénovation. Le montant minimum empruntable est de 1.000 € et le maximum empruntable est de 60.000 €. Pour plus d'informations sur les différentes primes et conditions rendez-vous sur : www.swcs.be ou www.flw.be ou au numéro de téléphone : 078 15.80.08

10 éco-gestes à appliquer pour consommer moins d'énergie

1. Isolez votre toit

Un toit mal isolé fait perdre jusqu'à 30 % de chaleur dans un immeuble mitoyen ! L'investissement pour isoler un toit est vite amorti d'autant qu'en plus de réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez bénéficier de primes.

2. Optez pour un vitrage super-isolant

Placer des châssis super-isolant permet d'économiser entre 100 € et 200 € par an. Découvrez comment choisir votre vitrage sur : www.energuide.be

3. Isolez vos murs

Évitez les pertes de chaleur en isolant correctement vos murs. Une pièce bien isolée chauffe plus rapidement et se refroidit moins vite. Vous économisez entre 100 et 200 € par an et vous évitez également les problèmes d'humidité ! Plus d'information sur l'isolation des murs sur : www.energuide.be

4. Faites entretenir votre chaudière

Le rendement d'une chaudière bien entretenue reste optimum. Résultat : vous pouvez économiser de 8% à 10% sur votre facture de chauffage, soit jusqu'à 100 € par an pour une famille moyenne. Si votre chaudière a plus de 15 à 20 ans ? Même si elle fonctionne toujours, cela vaut la peine de la remplacer par un modèle récent à condensation. En effet, les nouveaux modèles permettent d'économiser jusqu'à 30 % de gaz. Vous pouvez parfois récupérer votre investissement sur 5 à 6 ans.



5. Réglez correctement la régulation de votre chauffage

Un thermostat d'ambiance vous permet d'économiser jusqu'à 25 % de votre facture, car vous pouvez affiner la programmation de votre chauffage pour l'adapter à vos habitudes de vie et éviter de chauffer quand ce n'est pas nécessaire. Pour plus d'information sur comment régler votre installation de chauffage rendez-vous sur : www.energuide.be

6. Purger régulièrement vos radiateurs

Cette opération très simple est indispensable pour évacuer les bulles d'air et les boues qui peuvent empêcher le bon fonctionnement de votre système de chauffage. Pour savoir comment purger correctement vos radiateurs rendez-vous sur ce lien : www.energuide.be

7. Baissez le thermostat d'un degré

Baisser le thermostat d'un degré permet d'économiser 7% de votre facture. Laisser donc le thermostat sur 3 = à 20°C et porter un pull : voilà une action qui ne coûte rien, sauf peut-être en confort, et qui permettra de réduire votre facture de chauffage.

8. Calfeutrez les portes et fenêtres avec des joints en caoutchouc

Vos portes et fenêtres laissent passer l'air et vous n'avez pas le budget pour les remplacer dans l'immédiat ou vous êtes locataire ? vous pouvez déjà limiter le passage de courant d'air en appliquant un simple joint adhésif autocollant en caoutchouc. Cette opération permet d'économiser quelques dizaines d'euros par an.

9. Isolez vos tuyaux de chauffage et placez des réflecteurs de chaleur derrière vos radiateurs

Vous trouverez dans les magasins de bricolage des manchons prêts à l'emploi, spécialement conçus pour l'isolation des conduites de chauffage et des panneaux réfléchissants à placer à l'arrière de vos radiateurs, pour renvoyer la chaleur vers la pièce si vos murs ne sont isolés.

10. Détectez et éliminer la consommation de veille

De nombreux appareils électroménagers (chargeur de téléphone, brosse à dents électrique, ...) qu'on laisse branchés en permanence par facilité consomment du courant quand ils sont mode veille. Cette consommation d'électricité inutile, c'est ce que l'on appelle la « consommation de veille ». Cette consommation est souvent faible, mais elle peut vite grimper si vous possédez plusieurs appareils de ce type. Pour savoir comment traquer les appareils en veilles rendez-vous sur : www.energuide.be





BIEN-ÊTRE ANIMAL

PETIT GUIDE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le Code Wallon du Bien-Être Animal reconnaît dans son article 1er l'animal comme un être sensible possédant des besoins qui lui sont spécifiques selon sa nature.

Si vous détenez un animal de compagnie ou si vous souhaitez offrir à l'un d'eux un toit et une famille, il est important de vous questionner sur les besoins éthologiques et spécifiques de chaque espèce, ainsi que votre capacité à les combler (superficie de l'habitat, temps à consacrer à l'animal, soins vétérinaires nécessaires etc ...). Pour ce faire, vous pouvez trouver de l'aide sur www.j'adopte.be.

Concrètement, vous devez veiller à ce que l'animal :

- Ait la possibilité de s'abriter ou d'être rentré en cas de fortes intempéries ;
- Dispose d'une surface de repos propre et sèche ;
- Ait accès à l'eau et à la nourriture (même en étant à l'attache) ;
- Ait la possibilité de se mouvoir sans entrave (se coucher, se mettre debout, accéder à l'eau et la nourriture) ;
- Reçoive les soins vétérinaires appropriés en cas de blessure et maladie.

Informations pratiques

Que faire si vous trouvez un animal domestique errant, blessé ou abandonné ?

Contactez la Société Royale Protectrice des Animaux

Rue Bois Saint-Gilles 146 - 4420 Saint-Nicolas

Tél. : 04/252.93.36 - Email : refuge@srpa.net

Urgences animalières 24h/24 – 7j/7

Que faire si vous trouvez un animal sauvage indigène en détresse ?

Contactez le CREAVER des terrils

Rue Lamay 122 B - 4420 Saint-Nicolas

Tél. : 0471/50.24.07 - Email :

creavesdesterrils@gmail.com

Horaire d'été : 8h/18h - Horaire d'hiver : 10h/16h

La détention d'un animal sauvage indigène est strictement interdite et sanctionnée par la loi.

Que faire si vous trouvez un furet blessé ou errant ?

Contactez MUSTELA

Rue Commandant Naessens 59 - 4340 Villers l'Évêque

Tél. : 0492/88.86.09 - Email : asblmustela@gmail.com



Que faire si vous trouvez un animal domestique ou sauvage dans une situation de détresse et que vous ne pouvez lui porter secours ?

Contactez les pompiers : 112



Que faire si vous trouvez un essaim d'abeilles sur votre propriété ?

L'abeille est une espèce protégée, il est strictement interdit de détruire l'essaim.

Vous pouvez contacter un apiculteur qui se chargera de capturer l'essaim entier et de « reloger » les abeilles.

Vous pouvez également joindre le service de l'Environnement au 04/234.66.53 ou à environnement@saint-nicolas.be

Que faire si vous trouvez un nid de guêpes sur votre propriété ?

Vous pouvez contacter les services de secours au 04/344.99.10.

Ils se déplaceront à votre domicile avec le matériel adéquat afin de les exterminer.

Pour plus d'informations : <http://www.iile-sri/internet>

Que faire si vous trouvez un cadavre d'animal ?

Contactez le service de l'Environnement qui se chargera de faire intervenir une société agréée pour la collecte des animaux morts.

Tél. : 04/234.71.86 – 04/234.71.80

environnement@saint-nicolas.be

Des difficultés pour subvenir aux besoins de votre animal ?

Toute famille à revenus limités, et non propriétaire de son domicile peut bénéficier de soins gratuits prodigués par les dispensaires vétérinaires de la Fondation Prince Laurent.

FONDATION PRINCE LAURENT

Place des Verriers 14

4100 Seraing

Tél. : 04/338.39.38



Témoin de négligence ou de maltraitance ?

Si vous êtes témoin de tels actes, vous pouvez contacter :

- L'Administration communale ;
- La SRPA de Liège : via un formulaire en ligne ou 04/252.96.36
- La Police : 101
- L'Unité du Bien-Etre Animal de Wallonie via leur site bienetreanimal.wallonie.be

Vous devez confier votre animal à un refuge ou vous désirez adopter ?

Où trouver un refuge près de chez vous ?

<http://bienetreanimal.wallonie.be/files/documents/Animaux-Compagnie/BEA-refuges-agrees.pdf>

Acheter, adopter, recevoir un animal domestique

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est nécessaire de présenter un extrait du fichier central de la délinquance environnementale et du bien-être animal pour acquérir (acheter, adopter ou recevoir) un animal de compagnie.

Cet extrait est délivré par l'administration communale.

Par animal de compagnie, on entend toutes les races de chiens, chats, chevaux dans le cadre d'un loisir, oiseaux, hamsters, souris, poissons, poules dans le cadre d'un loisir, tortues, reptiles et NAC, lapins, furets et chèvres.

Le Bien-Etre Animal au sein du Règlement Général de Police

Le Règlement Général de Police intègre la notion de Bien-être animal en sanctionnant plusieurs comportements de nature à porter atteinte aux animaux. (Articles 58 – 241 – 176 §1 – 98).

10 mesures phares du Code Wallon du Bien-Être Animal

1. **La reconnaissance de l'animal comme un être sensible ;**
2. **Un permis pour détenir un animal de compagnie ;**
3. **Des sanctions renforcées en cas de maltraitance ou de négligence ;**
4. **La fin de l'élevage des poules pondeuses en cage ;**
5. **Les manèges à poneys bannis des kermesses wallonnes ;**
6. **Identification, enregistrement chien DogId, chat CatId et stérilisation obligatoire des chats domestiques (depuis le 1^{er} novembre 2017) ;**
7. **La publicité qui concerne les animaux : limitée et mieux encadrée ;**
8. **Installation de caméras de surveillance dans les abattoirs wallons ;**
9. **Un fond pour lutter contre les abandons et soutenir les refuges ;**
10. **Une reconnaissance légale pour le secteur associatif.**



MORGANTE
Salvatore SRL

- Installation

- Entretien

- Dépannage

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22

ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié

installateur gaz professionnel

Technicien agréé par la région wallonne



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



La SRPA de Saint-Nicolas a réouvert son antenne à Wanze !

Après plus de deux années de rénovation, c'est avec bonheur et fierté que nous pouvons vous annoncer la réouverture au public de notre refuge de Vinalmont depuis le 18 septembre !

L'extension en région Huy-Waremme débute en 1970, année au cours de laquelle nous avons inauguré le refuge de la rue Bettonval à Wanze. Notre joie fut pourtant de courte durée car dès 1974, nous avons été contraints de fermer le refuge suite à une pétition lancée par les habitants du quartier dérangés par ce qu'ils qualifiaient de « nuisances sonores ».

C'est en 1980 que nous trouvons enfin le terrain de la rue Roua à Vinalmont : un site de 40 ares, à 300 mètres de la plus proche habitation.

Après plus de 40 années de fonction, les installations devaient faire peau neuve, notamment pour répondre aux nouvelles normes du bien-être animal. De si gros travaux nécessitaient la fermeture totale du refuge ; la crise de la Covid en offrit l'occasion. Cependant, l'épidémie engendra bien des difficultés d'approvisionnement et, de là, des retards conséquents sur le planning prévu. Le monde s'est mis en pause... mais pas notre service technique ! Dominique et Sébastien n'ont jamais baissé les bras et, grâce à eux, c'est un refuge tout neuf qui a réouvert ses portes.

Avec une capacité d'une trentaine d'animaux, Vinalmont s'est modernisé et offre bien des avantages :

- un refuge de proximité pour la région Huy-Waremme mais disponible également pour les zones plus éloignées ;

- une zone tampon pour accueillir des animaux de l'antenne de Saint-Nicolas quand celle-ci est saturée ;
- un cabinet vétérinaire et un espace de quarantaine nouvellement créés qui ne nécessitent plus le transfert systématique des animaux en soins sur le refuge mère de Saint-Nicolas ;
- l'extension géographique de nos zones d'action pour les urgences animalières (disponibles 7j/7 et 24h/24) ;
- l'extension géographique de nos zones d'action pour la stérilisation des chats errants et des animaux recueillis sur la voie publique.

Porté par Mélanie et des bénévoles qui affluent, nul doute que Vinalmont, en s'offrant une seconde jeunesse, portera haut les couleurs de la SRPA en accomplissant ses devoirs :

Sauver Respecter Protéger Aimer



Dominique



Sébastien



Mélanie

Adresse : rue Roua 6 - 4520 Vinalmont (Wanze)

Tél. : 085 23 06 95

Ouvert : lun, mer, ven et sam de 13h à 17h

Fermé : mar, jeu et dim ainsi que les jours fériés légaux.



Noël des ANIMAUX, le 16/12/2023

Plus d'infos à venir sur notre site et page Facebook.



Transformez des vies :
Faites un don maintenant !

Par virement bancaire :
BE16 2400 0200 5274 - BIC : GEBA BEBB

Le saviez-vous ? Vous pouvez également nous aider avec un legs testamentaire.
Plus d'infos sur notre site internet : www.srpa.net



Ou en scannant le QR code avec votre application bancaire (ne fonctionne pas avec Payconiq)



Rue Bois Saint Gilles 146 - 4420 Saint-Nicolas
☎ 04 252 96 36 ✉ refuge@srpa.net

www.srpa.net
SRPA asbl



PRESENTATION DU SERVICE SOCIAL

Le service social est accessible au guichet du 3^{ème} étage et par téléphone aux heures d'ouverture de l'administration communale 04/254.71.90

Responsable de service : Yvette HERRENT - assistante sociale en chef tél. : 04/254.71.90

LES ASSISTANTES SOCIALES

reçoivent aux permanences sociales les lundi et jeudi de 9 h à 11 h et le mardi de 14 à 16 h sans rendez-vous et se rendent au domicile des personnes à mobilité réduite.

Aides pour vos demandes de pension, allocations handicap, avantages sociaux divers ...

et + spécifiquement

Christine DELVENNE enquêtes aides ménagères à 1/2 temps 04/254.71.94 encodage des vaccinations

Sandrine SWITTEN personne de référence handicaptact 04/254.71.93 gestion des aides ménagères

Sandra FELIX gestion des titres-services 04/254.71.92

Maxence THIRION volontariat 04/254.71.95

Lutfiye CAYIR problèmes de logement 04/254.71.03 informations primes dossiers insalubrité expulsions à mi-temps au projet d'inclusion et de valorisation sociale en collaboration avec

Federico MARAVENTANO assistant social SIVS

AIDES MÉNAGÈRES

Nous vous proposons

des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine au taux horaire en fonction des revenus pour l'entretien au domicile des personnes pensionnées

Coordinatrice : 04.254.71.93



TITRES-SERVICES

Nous mettons à votre disposition des aides ménagères à raison de 4h00 par semaine ou 4h00 par quinzaine rémunérées par titres services 9,00 €/heure déductibles fiscalement (coût réel de 8.10 €/heure avec la réduction d'impôt) pour tout travail ménager : entretien, lessive, nettoyage, repassage...) à domicile.

Coordinatrice : 04.254.71.92



TAXI SOCIAL TAXI COURSE

Équipé pour la prise en charge PMR

Transport des personnes âgées et handicapées aux revenus modestes pour visite médicale, diverses démarches et courses au prix de 2,00 € sur le territoire de Saint-Nicolas

(5,00 € avec accompagnement) 0.30 €/km dans rayon 10 km hors commune de St Nicolas
(majoré de 3,00 € pour temps d'attente)

CAR MOBIL 04.254.71.95



BANQUETS POUR PENSIONNES

Pour la trentième année, le service social a convié tous les retraités de la commune à participer à son traditionnel banquet.

Les cinq banquets se sont déroulés en septembre et en octobre dans les salles culturelles de Montegnée, Tilleur et Saint-Nicolas.

Plus d'un millier d'invités ont été accueillis dans une ambiance piano bar par l'Echevin Monsieur Michel Alaimo et le personnel du service social.

Suite aux discours de l'Echevin et de Madame la Bourgmestre Valérie Maes, ils ont apprécié un succulent repas de trois services.

Un orchestre a ensuite assuré une ambiance musicale chaleureuse entraînant les participants à danser jusqu'à la fin de l'après-midi.



ACTIVITÉ LUDIQUE ET CRÉATIVE

Le service social est heureux de vous accueillir les lundis de 14h à 17h à son atelier créatif : papier mâché et peinture.

Nous accueillons nos aînés autour d'une activité ludique et créative, pour un moment de convivialité et d'échange.

Où : Salle Astérix, rue Buraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas.

Inscriptions souhaitées au service social : 04/254.20.66





TAXI SOCIAL ADAPTE PMR

Le taxi social adapté pour la prise en charge des personnes à mobilité réduite permet à quatre utilisateurs d'occuper à l'arrière des sièges individuels tout en chargeant deux chaises roulantes via une plateforme électrique et sécurisées au sol à l'intérieur du véhicule.

Ce transport est destiné aux personnes pensionnées et handicapées en priorité pour les déplacements d'ordre médical, soit chez le médecin, dans un hôpital de la région liégeoise, chez le kinésithérapeute...

Les tarifs applicables restent inchangés, soit 2€ de prise en charge sur le territoire de la commune et 10 cents du kilomètre en dehors de Saint-Nicolas dans un rayon de 10 km environ.

Le taxi social assure également les déplacements pour d'autres nécessités de la vie, notamment les courses, les démarches administratives. Le maintien d'une vie sociale pour rendre visite à un proche hospitalisé ou placé sont aussi des raisons d'aider à la mobilité des personnes.

Un service « courses » est assuré, soit en déposant les personnes au magasin de leur choix et en les reconduisant avec leurs lourdes emplettes ou en assurant d'effectuer les achats pour les déposer au domicile des personnes.

Il convient dès lors de demander tout transport au service social au moins une semaine à l'avance étant donné le succès que ce service a gagné au fil du temps en appelant le



PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 04/254.71.95



LES SPORTS

LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : Hall Omnisports de la rue Pasteur.

Tous les mercredis de **10h00 à 11h00**.

A Montegnée : Salle de fitness rue Paul Janson.

Tous les mardis et les vendredis de **10h30 à 11h45**

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04/254.71.39.

VACANCES SPORTIVES .

Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, les vacances sportives accueillent plus de 150 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupes d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

- Décembre 2023 : du 26/12 au 29/12/23
- Carnaval 2024 : du 26/02 au 01/03/24
- Printemps 2024 : du 29/04 au 03/05/24



Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des sports de l'Administration communale de Saint-Nicolas organise des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueillent les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération (3 à 5 ans).

Ils fonctionneront de 9h30 à 16h30, avec des garderies dès 8h00 pour le matin et jusque 17h00 pour l'après midi.

Des activités diversifiées et ludiques seront proposées, notamment le projet " je suis conso'malin " et des journées d'informations avec " Intradel ".

On citera également parmi les activités, des excursions au Monde Sauvage, au théâtre de marionnettes de Mabotte, au préhistorique Ramiou, au mont Mosan, à la Maison des Terrils et une sortie piscine hebdomadaire.



Les prochaines Plaines de jeux auront lieu au printemps **du 29 avril au 10 mai 2024** et en été **du 8 juillet au 26 août 2024**.

Lors de l'inscription, la participation aux frais sera de 10,00 €/semaine ou 5,00 €/semaine à partir du 2ième enfant. Une collation sera distribuée à chaque enfant tous les jours.

SPORTISSIMO LE 2 JUIN 2024

Journée désormais incontournable, Sportissimo aura lieu le dimanche 4 juin de 12h à 18H.

La plaine extérieure du hall Pasteur accueillera de nombreux châteaux gonflables pour petits et grands (circuit de go-kart, pyramide, safari...), du grimage, magiciens, théâtre de marionnette et les balades à poney.

Nous assisterons à des démonstrations de G.R.S., d'arts martiaux, de gymnastique et de kick boxing.

Une petite restauration sera proposée par le Comité de quartier du Pansy.

De nombreuses initiations sportives seront proposées à l'intérieur du hall omnisports (kick boxing, judo, ju-jitsu, escalade, tennis de table, gymnastique rythmique sportive, gymnastique sportive, les " Minibulles " psychomotricité ...).





POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 100 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, fours électriques et d'un bar avec pompes à bière.

Prix de la location: 300,00 €

**Renseignements : Service des Sports
04/254.71.39**

Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur



RECEPTION DES GROUPEMENTS SPORTIFS

Lors de la traditionnelle réception annuelle des groupements sportifs, l'Échevin des Sports, Arnaud MATHY a dressé un bilan du travail accompli.

- entretiens des infrastructures sportives par le personnel du service des sports.
- organisations des stages multisports, des centres de plein air, de sportissimo, de la « marche nordique », « je cours pour ma forme » et « je marche pour la forme ».
- aménagement et entretien des aires de jeux.
- régénération des terrains de football (Buraufosse, Montagnarde et Bonnet).
- régénération des terrains du tennis.
- affectation d'une aide administrative au service des sports.
- la gratuité des installations sportives malgré la crise énergétique.
- la distribution de chèques sports.

De nombreux travaux d'aménagement seront prévus au budget 2024 sur les différents sites sportifs afin de réduire les dépenses énergétiques. Sont aussi programmés :

la rénovation du terrain synthétique pour un montant de 300.000 €, la rénovation du hall omnisports de Montegnée, et de la toiture de la buvette de Montagnarde...

L'Échevin a également rappelé que la Commune de Saint-Nicolas, maintenait sur fonds propres un budget de 10.000 € sous la forme de « Pass'Sport », afin d'aider les enfants issus de milieux défavorisés.

Il a félicité et remis des récompenses notamment aux différents clubs de la commune.

Également à l'honneur le club de « CTT Renaissance » qui permet à de nombreux jeunes de s'initier à des prix démocratiques et M. Nicolay Jean-Marie pour son dévouement constant depuis de nombreuses années.



NOUVEAU SUR SAINT-NICOLAS

"Je Marche Pour Ma Forme"

Un sport doux aux bienfaits complets pour une santé tonique. La santé et la convivialité avant tout !

A qui s'adresse l'activité :

Cette discipline s'adresse à des personnes peu sportives souhaitant améliorer leur forme physique.

La 1^{ère} session AUTOMNE 2023 s'est déroulée sur un cycle de 12 semaines (du 11 septembre au 3 décembre 2023) tous les lundis et mercredis, à 19h sur le site du Bonnet.

Une marche active de plus ou moins 1 heure pour un parcours final de 10 km

L'activité est encadrée par une équipe de coaches expérimentés.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook – Echevinat des Sports de Saint-Nicolas ou notre site Communal afin de vous tenir informés des événements à venir.

Marchez à votre rythme, soyez régulier dans votre pratique et vous vous surprendrez de votre progression !!!



Infos : Service des Sports - rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.
Téléphone: 04/254.71.39 - E-mail: sports@saint-nicolas.be

"Je cours pour ma forme à Saint-Nicolas"

Un projet du Service des Sports qui fait courir toute une commune !!!

« Je cours pour ma forme » est un projet d'initiation à la course à pied dont les objectifs s'éloignent de tout esprit de compétition. La santé et la convivialité sont les deux atouts majeurs de ce projet.

« Je Cours Pour Ma Forme », ce sont deux sessions d'entraînements organisées par an, l'une au printemps et la seconde en automne, durant lesquelles les participants se donnent rendez-vous entre une à trois fois par semaine. Ces séances sont encadrées par une équipe d'animateurs ayant reçu une formation adéquate pour amener au mieux chaque participant à l'objectif final: courir 5 ou 10 km!

À la fin de chaque session, un passage de brevet (de 5 ou 10 km) est organisé permettant aux participants de se rendre compte des progrès accomplis.

La session AUTOMNE 2023 a débuté le 12 septembre dernier pour une durée de 12 semaines,

L'activité est encadrée par 4 coaches expérimentés à la course à pied.

Infos et inscriptions

Service des Sports de Saint-Nicolas,
Rue de l'Hôtel Communal 63
4420 Saint-Nicolas.

N° de téléphone: 04/254.71.39.
E-mail: sports@saint-nicolas.be





“Parade” d’E. Satie
&
Noël

Samedi 16 décembre 2023 - 19h00
Salle Culturelle- Place du Cri du Perron - 4420 Saint-Nicolas

ACADÉMIE DE SAINT-NICOLAS



ÉCOLE CHIFF D'OR

Soleil, sable et mer : l'excursion parfaite !

Ce 4 juillet, tous les élèves de l'école Chiff d'Or sont montés dans le train direction Ostende. Quoi de mieux que d'embarquer à la mer par une belle journée d'été !

Une journée inoubliable pour certains qui n'avaient encore jamais vu la mer du Nord et surtout les nombreuses mouettes dont leur vol ressemblait parfois à une attaque bien organisée pour dérober la nourriture des petits et grands! Plus de

peur que de mal...

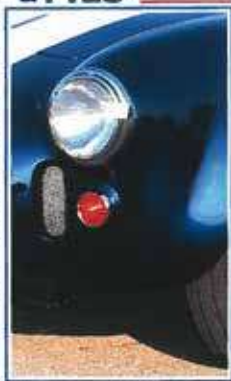
C'était l'occasion parfaite pour certains de se baigner, de sauter dans les vagues...

Pour d'autres de jouer, creuser, courir dans le sable, découvrir la plage... puis tous ont profité du bol d'air iodé de la digue en dégustant une bonne granita et en roulant en cuistax !

Ils s'en sont donné à cœur joie... Quel magnifique souvenir !



CARROSSERIE FRANSEN
& FILS



CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES
info@carrosseriefransenliege.be

© 04 226 62 70
Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas

10
ans

Loredana Travel SRL

Agence de voyages



Loredana & Gio
Place Émile Vandervelde, 53c
4420 Montegnée
Tél. : 04/367.03.46
loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



ÉCOLE SAINT-LAMBERT

L'école Saint-Lambert fait peau neuve

Depuis mars 2023, tous les bâtiments de notre école sont en rénovation. En effet, des travaux de grande ampleur, pour une somme approximative de 1 million d'euros (80 % Région Wallonne et 20 % Pouvoir Organisateur) sont en cours.

Tout va être remis à neuf, du sol au plafond, en passant par les chassis. Quatre sociétés se chargent de ces travaux.

Tout est mis en œuvre pour que les élèves ne soient pas affectés et puissent poursuivre leurs apprentissages malgré certains déménagements obligatoires suivant la phase des travaux.

Le directeur, Monsieur Massignan, et le Président du Pouvoir Organisateur Monsieur Wéra, s'investissent énormément dans ce projet.

Nous nous réjouissons déjà de vous accueillir dans notre école familiale qui sera totalement rénovée d'ici quelques mois ...



ÉCOLE SAINT HUBERT

En route vers le Télévie 2024

Depuis 2 ans, nous sommes rentrés dans l'Opération Pièces Rouges du Télévie. Nous sommes tous touchés de près ou de loin par cette maladie.

Nous avons donc lancé la récolte des pièces rouges dans notre école.

Chaque classe avait une tirelire « Télévie » fabriquée par les enfants. Une fois par semaine, nous nous réunissons dans la cour de récréation pour la pesée hebdomadaire.

La 1^{ère} année, nous avons atteint les 100 kg de pièces rouges.

Nous avons relancé l'opération cette année. Nous étions tous hyper motivés d'autant qu'un petit loulou de notre école se bat contre un médulloblastome. Nous nous sommes démenés que ça soit l'équipe éducative, les parents et les enfants.

Nous avons eu la chance de recevoir à l'école Bérénice, animatrice de Bel RTL, et son comparse Léon le Bouchon. Nous les avons accueillis dans notre salle de gymnastique. Nous avons chanté l'hymne du Télévie et nous avons effectué notre dernière pesée et là ! Quelle émotion !

Nous avons atteint les 140 kg de pièces rouges. Un moment suspendu !

Et cette année, c'est reparti !

Envie de nous aider ? De se joindre à nous ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Ecole Saint-Hubert, Place Ferrer 15, 4420 Saint-Nicolas – 04/233.71.73 – ecole.sainthubert@hotmail.com





LE COMMERCE LOCAL

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument consulter le service du commerce local. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre, notamment en matière de documents de mise en conformité.

Le service du commerce local peut vous aider à organiser une ouverture officielle, dont la publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90 ou par mail commerce@saint-nicolas.be

MARCHE GOURMANDE

Le 10 septembre dernier, le Comité de Quartier du Pansy en collaboration avec le service du Commerce a organisé sa 2ème Marche Gourmande à Saint-Nicolas

Une journée classée sous le signe de la bonne humeur, la découverte des produits proposés par nos commerçants, une ambiance chaleureuse, le tout sous un grand soleil !

Au cours d'une balade d'une dizaine de kilomètres sur l'entité de Montegnée, les 150 participants ont pu déguster les produits suivants :

- *Un excellent petit déjeuner viennoiseries proposé par la Boulangerie **TROISFONTAINE***
- *La succulente sangria du **TÉLÉGRAPHE**.*
- *La merveilleuse assiette dégustation de **LA CLEMENTINE**.*
- *Le magnifique duo de pâtes de **LA PRIMAVERA**.*
- *La délicieuse bière **SMALL STREET**.*
- *La petite douceur du **Glacier Dominique**.*
- *Et pour terminer en beauté, la liqueur de cuberdon par le célèbre Roi du **CUBERDON**.*

Le Service du Commerce tient à remercier toutes les personnes qui ont rendu ce magnifique évènement possible et tout particulièrement le Comité de Quartier du Pansy, les encadrants bénévoles et les divers services communaux.

Un immense merci également à tous les commerçants pour leur travail mais aussi pour leur générosité. En effet, grâce à eux, 1590,00 € ont pu être récoltés au profit du CIAJ, Centre d'Information et d'Aide aux Jeunes. Le CIAJ développe depuis 1993 un travail de prévention et d'aide à la jeunesse sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas et offre un accompagnement gratuit à tous les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans et à leurs proches dans le respect du secret professionnel. Ils accompagnent également des jeunes adultes en situation de sans abris vers l'acquisition de leur autonomie. L'accès à un logement est une des conditions primordiales pour que ce processus aboutisse. Ce soutien permettra à ces jeunes souvent dépourvus de l'essentiel de s'équiper et d'améliorer leurs conditions de vie.





MARCHE DE NOEL

L'Échevinat du Commerce organise son 14^{ème} Marché de Noël à la Maison des Terrils du 14 au 17 décembre

L'Échevinat du Commerce dirigé par l'Échevin Arnaud MATHY, a le plaisir d'organiser, en collaboration avec l'Échevinat de l'Environnement, le 14^{ème} marché de Noël typiquement Saint-Clausien.

Une dizaine d'exposants seront au rendez-vous et auront le plaisir de vous accueillir dans une ambiance festive.

Animations et produits de bouche divers et variés pour le plaisir des petits comme des grands.

Grâce au soutien logistique et financier communal et aux personnalités entrepreneuriales et dynamiques des tenanciers, les visiteurs pourront passer d'agréables moments de rencontre et d'échange.



Programme

Ouverture des chalets :

- Jeudi 14 décembre de 16h00 à 22h00 – Inauguration - Animation musicale
- Vendredi 15 décembre de 16h00 à 01h00 – Animation musicale
- Samedi 16 décembre de 14h00 à 01h00 – Animation musicale
- Dimanche 17 décembre de 14h00 à 20h00 – Après-midi famille

INSTALLATION DE STRUCTURES 3D EN FIBRES MINÉRALES

100% recyclable et solaire

Afin d'embellir le cadre de vie de notre commune, le Collège Communal a décidé de placer 1 structure 3D en fibres minérales lumineuses LED (alimentation par un dispositif photovoltaïque) sur chacune de nos anciennes entités.

Le service du commerce a été à la manœuvre pour réaliser ce projet en collaboration avec le service des travaux et de ses ouvriers que nous remercions chaleureusement.

Rue de l'Hôtel Communal



Rue Chantraine

*Et le dernier en cours d'installation
au Rond-Point de Tilleur*





NOUVEAU A SAINT-NICOLAS

Bienvenue à eux !

ECHAPPÉE ZEN

BELINDA VLACHOS
Kinésithérapeute

📍 4420 SAINT-NICOLAS
☎ 0494191725
@ BELINDA.VLACHOS@HOTMAIL.COM

Bien-être au travail
Massages en entreprise

Massage assis
Massage crânien
Power Arm&Hand
PowerSeatedLegs
Shinzu Hands
Reiki

Rosalie Quintiliani
0470/94 48 29

BELINDA VLACHOS

MR SANDWICH

L'Arche
Cabinet de consultations paramédicales
ISABELLE MAENZA, logopède et collaborateurs

📍 Chaussée Roosevelt, 88B
Saint-Nicolas
☎ 04/67805108

MONSIEUR SANDWICH

CENTRE MEDICAL L'Arche

CENTRE MEDICAL LE POINT SANTÉ



PIZZERIA SERINA

Rue Adolphe Renson 11/A - 4420 Saint-Nicolas - 0491/98.62.37

SOUTENONS LE COMMERCE LOCAL

Le Service du Commerce vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année. Si vous souhaitez faire un cadeau à vos proches à l'occasion de celles-ci, vous trouverez la liste complète des commerçants de notre commune sur le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas : www.saint-nicolas.be.

**Le service du commerce tient à remercier tous les commerçants de l'entité.
A l'année prochaine !**



L'EMPLOI

Le Service Communal de l'Emploi de la Commune de Saint-Nicolas, en collaboration avec La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale, renforce sa proposition d'aide aux demandeurs d'emploi de l'entité.

Missions de L'Espace Emploi Saint-Nicolas :

1. Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.
2. Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi et ce, dans un souci de coordination sociale efficace.
3. Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.
4. Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
5. Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
6. Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
7. L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
8. Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un des collaborateurs du service :

Françoise CLAESSENS

0495/94.80.90 – espace.emploi@saint-nicolas.be
Tout demandeur d'emploi de plus de 25 ans.

Mauricette MICHEL

0476/96.56.99 – mauricette.michel@mirelasbl.be
Conditions MIREL
<https://www.mirelasbl.be/chercheur-demploi>

Jonathan OLIVIERI

0470/60.51.89 – jonathan.olivieri@saint-nicolas.be
Public 18/25 ans
NEETS

Le Service est ouvert au public **UNIQUEMENT SUR RDV** :

**du Lundi au Vendredi et se situe au 3^{ème} étage
de l'Administration Communale de Saint-Nicolas.**

Rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.





LE LOGEMENT

NOUVEAU A SAINT-NICOLAS : un Guichet Energie- Logement

Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique et du PST communal (Programme Stratégique Transversal), la commune de Saint-Nicolas lance son Guichet Energie-Logement.

POUR QUI ?

L'ensemble des citoyens de l'entité qui souhaitent une information, un conseil ou une orientation en matière de consommation énergétique au sens large.

Vous éprouvez des difficultés à maîtriser votre consommation énergétique, notamment d'un point de vue financier ? Vous êtes propriétaire candidat à la rénovation de votre bien ? Vous ne vous y retrouvez pas dans la multitude des services, aides ou subsides proposés en la matière par la Commune ou par la Région Wallonne ?

Ce point d'information centralisé est pour vous !

Plusieurs intervenants seront donc accessibles sur rendez-vous en un même lieu :

- la Commune, via sa Conseillère en Logement et son Conseiller en énergie,
- le CPAS,
- l'Agence Immobilière Sociale (AIS),
- ... « autant d'acteurs essentiels mis à la disposition des habitants de Saint-Nicolas, tant pour une aide à la diminution de notre consommation qu'au financement de son coût ! », souligne Mme la Bourgmestre Valérie MAES, qui se réjouit de l'aboutissement du projet.

M. Jérôme AVRIL, Echevin du logement, rappelle que le parc immobilier saint-clausien est vétuste et présente de faibles performances énergétiques et la Wallonie vise un PEB de niveau A d'ici 2050. C'est pourquoi de nombreux prêts, primes et subventions existent pour rénover ou améliorer un bien, qu'il soit occupé par le propriétaire ou mis en location. « Le guichet logement-énergie est mis en place pour aiguiller les citoyens vers la solution adaptée à sa situation. Celui-ci pourra également y obtenir des renseignements sur le bail et le permis de location, la taxe sur les logements inoccupés... ».

Inscrivez-vous, c'est gratuit!

Les modalités pratiques sont également reprises sur le site et le Facebook de la commune (www.saint-nicolas.be et FB Commune de Saint-Nicolas).

Infos pratiques guichet logement et énergie

Quand : les deux premiers jeudis du mois entre 17 et 19 heures

Où : à l'Hôtel communal de Montegnée, rue des Botresses, 2

Comment : uniquement sur rendez-vous, pris au plus tard le mardi précédent la permanence

Qui :

- Le conseiller en énergie : Nadjim Kalam
- Le capteur de logements de l'AIS : Julien André
- Le CPAS : Jessica Soudon et Kristell Soufnongel
- La conseillère en logement : Sophie Brocteur

Informations sur :

Le conseiller en énergie – Nadjim Kalam

Les primes liées à la rénovation et les économies d'énergie avec ou sans audit.

Les prêts à 0 % et les aides de la Région Wallonne.

Le capteur de logements de l'Agence Immobilière Sociale « Aux portes de Liège » - Julien André

La location via l'agence immobilière sociale.

Les subventions, primes et aides pour remettre les logements inoccupés sur le marché locatif.

CPAS – Jessica SOUDON/Kristell SOUFNONGEL

Les différents contrats d'énergie.

Les aides possibles pour la souscription de contrats.

Les droits et primes (MEBAR, tarif social, aides gouvernementales, ...).

Le CPAS peut vous aider à analyser les factures avec si besoin la négociation de plan de paiement et /ou la contestation des factures.

Le CPAS est ouvert à TOUS les citoyens résidant sur le territoire de la commune de Saint-Nicolas

Le service Energie est également accessible en ses locaux sans rendez-vous les lundi et mardi de 9h à 11h30.

La prise de rendez-vous avec une assistante sociale : de préférence par mail : sophie.brocteur@saint-nicolas.be

La conseillère en logement – Sophie Brocteur

La salubrité et la sécurité des logements.

La taxe sur les logements inoccupés et les conditions d'exonération.

Les permis de location.

Les infractions urbanistiques.

Orientation concernant les primes, les aides, les subventions de la Région Wallonne.

Les droits et les devoirs des propriétaires et des locataires.

Les baux de location.

Centralisation de l'agenda des rendez-vous par Sophie Brocteur

Par mail de préférence : sophie.brocteur@saint-nicolas.be

ou par téléphone : 04/239.97.63

8,50 €
Le plat

1,10 €
La soupe

Le Lagon Bleu

Livraison de repas à domicile

Depuis **25 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois. Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**. Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be

Notre service est plus qu'une livraison,
c'est un rendez-vous.



LES SÉPULTURES

Le projet Phoenix

Pourquoi la dénomination Phoenix ? Simplement par référence à cet oiseau chimérique à la beauté merveilleuse, capable de vivre jusqu'à mille ans. Il renaît sans cesse de ses cendres. Incarnation de la force éternelle depuis l'Antiquité, il symbolise désormais l'espoir d'un monde résilient.

L'extension du cimetière de Tilleur est un projet vieux de deux décennies. A l'époque, force était déjà de constater l'ampleur des inhumations à Tilleur. Dans un premier temps, il paraissait logique de réaménager la partie « ancienne » du cimetière. Malheureusement, le dénivelé du terrain et les difficultés géographiques et paysagistes nous ont conduit à renoncer à cette solution. Le retour de la population étant de plus en plus critique et défavorable à cette réhabilitation, le service des sépultures a pris la décision de mettre en route le projet d'extension dans la partie la plus stable du cimetière.

Aujourd'hui, c'est avec émotion que nous pouvons annoncer la concrétisation prochaine de ce projet.

Avec le soutien de la Région Wallonne, particulièrement la cellule du Patrimoine Funéraire, l'aide du service des travaux, via un subside conséquent de la Région Wallonne, 2024 verra les premiers coups de grue pour l'aménagement de cette partie du territoire.

Les plans sont à la disposition des citoyens pour consultation au bureau du fossoyeur.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution des travaux.



L'après Toussaint

Comme chaque année l'automne et la Toussaint en particulier sont le moment de fleurir nos défunts. Nous avons constaté le grand cœur de certaines bonnes âmes qui fleurissent des tombes laissées à l'abandon par leur famille. Parfois, la raison en est simple, il n'y a plus de descendance, d'autres fois, c'est l'oubli de nos anciens. Nous remercions d'ores et déjà ces personnes pour cet acte bienveillant.

Malheureusement, comme c'est le cas chaque année, lorsque le 1er novembre est largement derrière nous, les potées fanées ne sont pas toujours évacuées. Ce rôle revient normalement aux familles.

Chaque famille a le devoir, dans le courant du mois de décembre, de retirer de la sépulture les fleurs fanées. Ceci afin d'éviter, avec les intempéries, un amoncellement de plantes fanées au milieu des allées.

Communication importante :

Vous venez de perdre un être cher, le service des sépultures vous présente ses plus sincères condoléances. Le temps adoucit quelque peu la peine mais nous le savons, n'enlève en rien votre douleur.

Nous souhaitons vous préparer le mieux possible au suivi de la concession familiale dans les semaines, mois, années qui suivent. A cette fin, voici ce qui incombe à la famille.

- *Pour votre défunt et le visuel général, les fleurs fanées seront retirées de la concession par vos soins, au plus tard, 15 jours après l'inhumation.*
- *Après la Toussaint, il est important de repasser au cimetière au plus tard en décembre, afin d'évacuer les fleurs et potées de la tombe.*

- *L'entretien de la tombe est entièrement de la responsabilité de la famille. Nous vous demandons d'y être attentif, et de prévenir le service des sépultures si vous constatez des dégradations autour de votre emplacement.*
- *Aucun dépôt de fleurs, jardinières, pierres, objets, décoration... ne peuvent être placés en dehors de l'emplacement de votre concession. Les allées doivent restées dégagées de tout objet repris ci-dessus.*

Le service des Sépultures reste bien entendu à votre disposition pour toute information ou questionnement en ces moments difficiles.

L'entretien des tombes !

Depuis des années, nous ne cessons de rappeler les points repris ci-dessous. Cependant, nous constatons tristement que l'entretien des tombes familiales par les familles n'est pas toujours suivi.

A charge de la commune :

- *La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux.*
- *L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.*
- *La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.*
- *Les concessions non renouvelées une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.*
- *La gestion des zones non-encore affectées.*

A charge des familles ou ayants droit

- *L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...*

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai imposé.

Toutes les anciennes concessions à perpétuité qui n'ont pas fait l'objet d'un renouvellement sont arrivées à échéance le 31 décembre 2010. En conséquence, sauf renouvellement introduit, la commune peut reprendre ces sépultures et les octroyer à nouveau.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit, il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à l'entretenir.

Patience et prévoyance pour les concessions pleines terres

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardinet avec une simple stèle à même le sol.

Si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de prendre du temps pour laisser les terres se « damer », compter 6 mois minimum et placer des plots à 80cm de profondeur.

Cimetière de Montegnée

RAPPEL IMPORTANT : sépultures disponibles.

Suite aux exhumations passées et à venir, et après des années d'attente, nous sommes à même de proposer à la population des emplacements de caveaux au cimetière de Montegnée.

Le cimetière de Montegnée est depuis longtemps saturé par l'espace des tombes. Un grand nombre sont cependant à récupérer. D'une part, certaines ne sont plus entretenues depuis des lustres et d'autre part, d'autres ont atteint leur échéance et il n'y a plus de membres de la famille pour s'en occuper. Récupérer des emplacements est un travail de très longue haleine, qui s'étale en moyenne sur deux ans et qui permet de récupérer une petite dizaine d'emplacements par an.

D'année en année, nous tâcherons de donner une seconde vie à ce cimetière si cher au cœur des Montagnards.

Le service des Sépultures est aussi présent pour vous accompagner !

***Pour tout contact ou problème, merci de vous adresser
au 04/254.71.25 ou par mail sepultures@saint-nicolas.be .***

*Chef de Service : **Thierry Dechamps.***

*Gestion journalière : **Nathalie Postelmans.***



LES TRAVAUX

Le plan d'investissement communal en cours, subsidié par la Région wallonne, a vu la concrétisation des projets d'amélioration des rues François Cloes et des Muguets.

L'amélioration de la rue des Muguets était attendue depuis la fin de la réfection de la rue Ferdinand Nicolay et a consisté, en partenariat avec la S.P.G.E., à la réfection du collecteur d'égout et la réalisation d'une nouvelle voirie comprenant des nouveaux trottoirs en pavés de béton. Cette réalisation a été agrémentée par l'aménagement d'un petit parking muni de plantations ainsi que la sécurisation de la traversée piétonne vers l'agoraspace de la rue Malaise.





Le projet d'amélioration de la rue François Cloes quant à lui consistait, outre la réfection de la voirie, en la création de places de parkings supplémentaires sur des zones d'accotement assez larges pour contenir du parcage et un trottoir de largeur réglementaire. Cet aménagement a été agrémenté par des bacs à plantes en acier Corten contenant une végétation haute. Préalablement à ces travaux de réfection, il a été procédé au remplacement de la conduite de gaz par Resa ainsi qu'au remplacement de tous les raccordements particuliers aux égouts. La chaussée a été équipée de bandes cyclables suggérées de couleur ocre, afin de les signaler et d'inviter les vélos à y circuler en plus grande sécurité. Cette initiative a pour but d'être prolongée, à l'avenir, dans les rues en amont et en aval afin de créer un équipement cyclable complet et cohérent.

D'autres aménagements publics, pour la plupart en grande partie subsidiés, sont en voie de finalisation ou de concrétisation future, parmi lesquels :

- l'amélioration de la Rue Frédéric Braconier ;
- la transformation du parking Pasteur en un réel parking multimodal ;
- l'agrandissement du cimetière de Tilleur ;
- la transformation du parking de la Maison des Terrils.





RESIDENCE SPRINGUEL-HELLIN

Visite de la Ferme

Il y a des moments dans la vie qui apportent une joie inattendue, une lueur de bonheur qui illumine nos

journées. Pour les résidents de notre maison de repos, l'une de ces journées mémorables a récemment eu lieu, lorsque la ferme est venue à leur rencontre.

La ferme à la Résidence Springuel n'était pas seulement une occasion de voir les animaux de près, mais aussi une opportunité de se connecter avec la nature. C'était un retour aux racines, une expérience apaisante qui a ravivé des souvenirs précieux.

Visite de la Ministre

Le 29 août, Nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Madame Christie MORREALE, Vice-présidente du Gouvernement wallon et Ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Santé et de l'Égalité des Chances. Elle a souligné avec enthousiasme l'évolution positive de notre résidence, saluant nos efforts constants pour améliorer la qualité de vie de nos résidents. Sa présence renforce notre engagement envers l'excellence dans les soins aux aînés.

Banquet Communal

Nos résidents étaient ravis de participer au banquet communal, partageant des moments chaleureux. Cette expérience renforce les liens intergénérationnels et souligne l'importance de l'inclusion des aînés dans notre tissu social.

Barbecue des familles

Un barbecue sur le thème « Disco » a réuni les familles et les résidents de notre maison de repos ce 23 septembre. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants qui ont contribué à créer un moment de partage et de joie. Les grillades délicieuses, les rires et les sourires ont transformé cette journée en une occasion mémorable pour notre communauté. Merci pour votre soutien continu et votre présence précieuse !

Activité Jardinage

Chaque activité est un moment privilégié pour nos résidents. Cette animation apporte non seulement de la détente, mais aussi un sentiment d'accomplissement et de connexion avec la nature, renforçant ainsi le bien-être de nos pensionnaires.





Excursion sur le marché

Les résidents ont récemment profité d'une excursion au marché local. Cette expérience joyeuse a renforcé les liens communautaires et a permis à chacun de savourer l'ambiance animée du marché. Une expérience inoubliable pour nos aînés !

ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE "LA P'TIT BOUTIC"



Acheter

Acheter vos vêtements dans notre boutique, c'est prendre part à l'Economie Sociale et Solidaire. Mais c'est aussi Soutenir nos Actions Sociales.

Donner

N'hésitez pas à déposer vos dons dans notre boutique.

Nos conseillères ont pour mission de leur donner une seconde vie et ce, dans le but de maintenir notre service aux citoyens.

Les vêtements que les uns ne portent plus, font le bonheur des autres.

La P'tit Boutic vous reçoit **du lundi au vendredi**, rue Ferdinand Nicolay 664.

Les **dépôts** se font uniquement **sur rendez-vous**, n'hésitez pas à contacter nos conseillères au 04/233.77.20.

« Pensez malin pensez à notre boutique de seconde main »



AU FIL DE LA LESSIVE

Le repassage, c'est notre métier... A ne pas rater

6 CHEMISES LONGUES MANCHES POUR SEULEMENT 8,00 €

AU FIL DE LA LESSIVE
LAVOIR DU C.P.A.S.
 Rue de l'Enseignement, 9/1
 4420 SAINT-NICOLAS
 Tél.: 04.233.17.30-40

C.P.A.S. Saint-Nicolas

TRAVAIL EFFECTUÉ	CAPACITÉ MACHINES	TARIF
Lessive - séchage et pliage du linge	De 5 kgs à 7 kgs	6,00 €
Idem	Moins de 5 kgs	4,50 €
Repassage	Particuliers	9,00 €/h
	Habitants de St-Nicolas	8,00 €/h
	Collectivités	6,00 €/h
	OMNIO BIM	4.50 €/h
Nettoyage couette	Tout public	1 pers. : 10,00 €
		2 pers. : 15,00 €
Livraison à domicile	Tout public	2,60 €
Couture	Tout public	7,50 €/H



Valérie Maes
Bourgmestre



PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 - 4420 Saint-Nicolas
Tel : 04/254.71.17
E-mail: pcs@saint-nicolas.be
Facebook: Plan Cohésion Sociale Saint-Nicolas
Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

La **cohésion sociale** est définie comme l'ensemble des processus, individuels et collectifs qui contribuent à assurer à chacun l'égalité des chances et des conditions, l'équité et l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, et qui visent à construire ensemble une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Le PCS poursuit donc deux objectifs : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour ce faire, **le PCS se décline en actions coordonnées** visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **15 droits fondamentaux répartis en 7 axes** :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale ;
2. le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté ;
3. le droit à la santé ;
4. le droit à l'alimentation ;
5. le droit à l'épanouissement culturel, social et familial ;
6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication ;
7. le droit à la mobilité.

L'atelier WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise tous les **jeudis de 8h30 à 11h30** un atelier web (utilisation ordinateur, smartphone...) dans les locaux de la Maison de Quartier (Rue Florent Joannès 96)



Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479/97.00.63 (Antony Gagliano)
1h/rdv/personne - Service gratuit.

Budget participatif

3^{ème} édition du Budget Participatif.

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Lors de la seconde édition, le budget est passé de 20.000 € à 30.000 €.

8 projets ont été soumis par des citoyens et 4 pourront être financés.

Le Plan de Cohésion proposera pour cette nouvelle édition plusieurs rencontres dans les différents quartiers de la Commune. Nous sommes également disponible pour vous aider à rédiger votre projet

Vous avez une idée ? Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 0470/60.51.89

Techniques et activités pour un mieux être

- Atelier de **Gymnastique douce**, stretching et relaxation

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements, des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.

L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5euros/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0470/60.07.12)

Lundi de 10h à 11h30 – Salle de gymnastique Ecole Van Belle à Tilleur

Mardi de 10h à 11h30 & Jeudi de 13h30 à 15h Hall Omnisport de Montegnée.

Diverses activités en lien avec ces ateliers sont également organisées : petit-déjeuner au féminin, goûter intelligent, sorties culturelles.

- Atelier « **Gym Zen** » :

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

**Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h à 15h30
à la salle de judo (rue des Ecoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)**

Prix : 1,00 € par séance et 5,00 € de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements au 04/254.71.17 ou au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)



- Atelier « **Les clés du bien-être** » découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation

Chaque Jeudi 14h-15h30 ou 18h-19h30

Maison de Quartier rue Florent Joannès 96

Renseignements et inscriptions : 0470/57.68.53 (Nathanaëlle Marlet)

Cours d'accommodage des restes

Apprendre à cuisiner les restes, ce qu'il y a dans le frigo, des recettes « zéro déchet » et petit budget.

Ce cours va vous permettre d'adopter d'autres comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage.

Chaque Lundi de 10h à 13h30

Mardi 1x/mois de 10h à 13h30

Mercredi 1x/mois de 10h à 13h30

Contact et inscriptions : Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83



« Meublez-vous »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler, acquérir des biens utiles pour votre logement ?

En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas, nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Si vous souhaitez vous débarrasser de vos meubles en bon état ou si vous désirez au contraire en profiter, il vous suffit de prendre contact avec **Filip VENTO au 0470/13.14.06.**

Uniquement sur rendez-vous.

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier sera réalisé par notre équipe à votre domicile et seul celui en bon état pourra être accepté et distribué.



*Valérie Maes
Bourgmestre*

Salon de coiffure social

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux personnes dans le besoin de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi, en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour les personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h.

Mercredi de 8h30 à 12h30

1 Vendredi/2 de 8h30 à 12h30

Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	6,00 €
	Coupe + brushing	12,00 €
	Coupe + mise en plis	6,00 €
	Permanente + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration racine + coupe + brushing	15,00 €
	Mèches + coupe + brushing	17,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	25,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	25,00 €
	Coulage Chignon	6,00 € 6,00 à 15,00 €
Services hommes	Coupe homme	6,00 €
	Coupe tondeuse	4,00 €
Services enfants	Coupe garçon	4,00 €
	Coupe fille	4,00 à 6,00 €
Services étudiants à partir de 12 ans	Coupe garçon	5,00 €
	Coupe fille	9,00 €
	Coloration + coupe + brushing	14,00 €
	Mèches + coupe + brushing	15,00 €

Pour toute information supplémentaire : 0471.85.56.85

Pédicurie sociale

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicurie sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.



Les conditions d'accès sont :

Vous bénéficiez du CPAS ?

Vous fréquentez nos colis alimentaires ?

Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés ?

Vous résidez à Saint-Nicolas ?

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo.

Veillez-vous munir d'une preuve de revenus ainsi qu'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85

PARTAGE DE COMPÉTENCES

Vous avez envie de partager votre compétence ou de venir découvrir celle des autres ? Arts, bricolage, nature, spécialités culinaires, ... Quelles qu'elles soient, elles sont les bienvenues ! Ce projet vous permet de présenter un atelier sur l'une de vos passions ou d'assister à un atelier animé par une personne passionnée.

Partage, découverte, valorisation, rencontre et bonne humeur sont les maîtres mots de ce projet !

Un jeudi par mois de 9h à 12h à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Une participation financière de 5,00 € est demandée pour chaque atelier.

Renseignements et inscriptions : Stefania ALAIMO ou Sofia BUTTIGNOL au 0471/85.56.85

RENFORCEMENT DE L'ESPACE EMPLOI.

Le Service communal de l'emploi aide toutes personnes domiciliées sur Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation. Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi en y étant présent les Lundi et Jeudi après-midi (14h-17h) à destination du public 18-25ans NEETS (jeune pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT

Jonathan OLIVIERI

0470/60.51.89

jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du Mercredi et du Vendredi mais également chaque Mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toutes personnes qui en fait la demande.

CONTACT

Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI

0471/85.56.85

Besoin d'écoute, d'être accompagné dans vos démarches...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• GUICHET SOCIAL

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- Information et orientation générale sur les services existants.*
- Demande de renseignements sociaux divers.*



- *Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.*
- *Aide à la rédaction de courriers.*
- *Aide au remplissage de documents divers.*
- *Travail en réseau avec les services.*

Contact et rendez-vous

Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas.

Contacte : Stefania Alaimo,

rue de l'Hôtel Communal, 57, à 4420 Saint-Nicolas au 0471/85.56.85

.....

- **OPENADO**

Openado est un service du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège destiné aux enfants et adolescents de 0 à 25 ans, à leur(s) famille(s) et aux professionnels du secteur psycho-médico-social.

Service d'accueil, d'information, d'orientation et de prévention s'adressant aux jeunes de 0-25 ans ainsi qu'aux familles, l'Openado permet à chacun de s'exprimer en toute confidentialité au sujet de toutes questions et/ou préoccupations liées à l'enfance, l'adolescence – Difficultés familiales, troubles du comportement, mal-être, conduites à risques, assuétudes et dépendances, stress, sexualité, violences familiales, suicide... ainsi que du soutien à la parentalité.

Nous proposons également un accompagnement psychologique gratuit en vue d'une meilleure orientation grâce à une psychologue détachée par la Province de Liège.

Le Plan de Cohésion Sociale est reconnu en tant qu'antenne Openado depuis fin décembre 2014 et nous organisons nos permanences :

Permanence téléphonique tous les jours.

**Tous les jeudis sur rendez-vous (contact : Cécile IANNATONE,
psychologue détachée de la Province de Liège)**

Rue de l'Hôtel Communal, 57, à 4420 Saint-Nicolas.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec nous :

- *Personne de contact : Samuel HAZEE*
- *En nous contactant au 0479/97.01.05.*
- *En envoyant un mail à : openado-saintnicolas@hotmail.com (pour les professionnels).*
- *En vous rendant directement au lieu de permanence.*

Nous tâcherons de vous fixer un rendez-vous dans les plus brefs délais.

.....

- **SERVICE PAPILLON**

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Le service est gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi et mercredi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11.





Activités à la MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS

La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannès 96, 4420 St-Nicolas -

0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

Atelier écriture poétique. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Chaque Lundi de 13h à 16h.

Halte d'accueil itinérante « Bébébus ». Crèche mobile à destination des enfants de St-Nicolas entre 1 et 3 ans dans les locaux de la Maison de quartier le mardi et vendredi de 9h à 16h30. **5,00 € /enfant.**

Renseignements et inscriptions : Barbara DETILLEUX, coordinatrice – 0473/76.86.30 - larbreessentiel@gmail.com

Boîte à livres. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

Atelier Théâtre (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel - Éloquence) :
un lundi sur 2, de 13h à 16h – GRATUIT.

Atelier Tricot Solidaire. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 8h30 à 11h30. 2,00 €/ participation.

Le soutien scolaire solidaire : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h à 18h
GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).

Permanence Ecrivain public :

Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier.

Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0479/97.00.63.

Activités au sein du local de Tilleur (rue de l'Industrie, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.

Atelier peinture : tous les mardis matin

Renseignements : 0471/85.56.85 – Stefania Alaimo

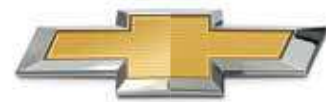
IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture

du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

**91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07**



CHEVROLET

GARAGE DI FEDE

**INDÉPENDANT CHEVROLET & SUZUKI
VENTE - ACHAT**

**CARROSSERIE TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE TOUTES MARQUES**

**Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difede.be**



LE SERVICE JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17

GSM : 0470/60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK

Assistante sociale : Caroline STERCKX

Educatrice Spécialisée : Fringuellini Lidia

Educatrice Spécialisée : Sofia Buttignol

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

- **Stages**

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, découverte scientifique, bien-être...

Pour chaque stage, une garderie gratuite est mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

- **Renforcement pédagogique**

Si votre enfant présente des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de Détente et trois semaines en août.

- **Drive Mut**

En collaboration avec une auto-école, nous organisons une à deux fois par an des cours pour passer le permis de conduire théorique. Donc si tu as entre 17 et 25 ans et que tu veux franchir la première étape pour obtenir ton permis, n'hésite pas à t'inscrire.

- **Bourse aux jouets :**

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas. La bourse aux jouets est l'occasion parfaite pour trouver des jouets à petits prix ou de donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus.

- **Evènements festifs**

Le Service Jeunesse c'est aussi les traditionnels évènements tels qu'Halloween et Saint-Nicolas.

L'occasion de réunir les travailleurs et le public dans un cadre festif



The logo for IGG Immobilier, featuring the letters 'IGG' in a large, white, serif font on a red background. Below it, the word 'IMMOBILIER' is written in a smaller, white, sans-serif font, with the tagline 'L'IMMOBILIER AUTREMENT' in an even smaller font underneath.

IGG

IMMOBILIER
— L'IMMOBILIER AUTREMENT —

Le père Noël
à déjà beaucoup de travail

Pour vendre
votre bien
pensez à IGG Immo

0489/84 99 99



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884



LA MAISON DE JEUNES DE SAINT-NICOLAS

« L'Atelier » est une **Maison de Jeunes, asbl, reconnue et agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2009.**

Nous accueillons essentiellement des jeunes **entre 12 et 26 ans**. Nos objectifs sont centrés sur **l'accueil et le développement de la citoyenneté**. Nos missions consistent à co-construire avec les jeunes des outils qui les encouragent à devenir des citoyens critiques et solidaires désireux de s'impliquer dans la société.

La MJ est une porte ouverte sur le monde, un lieu de réflexion, un tremplin vers **la participation sociale, économique et culturelle des jeunes ou des moins jeunes.**

Pour répondre à nos missions, nous proposons des accueils trois fois par semaine, des projets, des sorties culturelles, une école de devoirs pour ados et divers ateliers hebdomadaires (Krav Maga, musique, danse, potager, écriture-rap et slam).

On vous propose de découvrir le travail de quelques jeunes de l'atelier écriture-rap-slam dans ce bulletin qui illustre leurs cheminements, réflexions, vécus sur des thèmes comme l'immigration, le genre, la précarité.

Ces extraits mettent en mots nos missions expliquées plus haut et reflètent le potentiel et la diversité des jeunes de notre commune.

« Discriminé, harcelé, menacé, persécuté... Certains disent que je l'ai choisi comme si toi, tu avais choisi de naître un 14 février. Ce jour où tu as le droit d'aimer alors que moi, je suis discriminé, harcelé, menacé... (...) » Mael

« Parfois, j'aimerais être aussi magnifique, incroyable, resplendissant qu'une fille. Je m'imagine comme une fille des fois, et je serais très aimable honnêtement... mais c'est pas qui je suis. Ça m'arrive de me forcer à m'efféminer pour plaire à cette société (...) » Andréa

« Dans cette ombre, j'ai l'impression de mourir. Mais!? Cette pénombre m'empêche de guérir. Ce mal-être en moi ne se crie pas sur tous les toits. Car dans certains pays, je le répète, cela est hors de leurs lois. Chaque jour, je m'emprisonne même si au fond de moi, je souhaite que mon cri résonne. (...) » Bryan

Je me souviens des enfants, en train de jouer à l'extérieur. Je me souviens de m'être levée, par une sombre lumière. J'étais bien reposée, dans les bras de ma mère. Je me souviens que les familles vivaient en paix ailleurs qu'ici. Je me souviens que ma mère, pleurait comme les nuages gris, Ya allah, pas l'esprit clair (...). Somayah

"(...) Vivre dans une hutte, à l'âge où tu n'es pas mûr, comme une pomme cueillie un peu trop tôt. Amant de la pauvreté, tu aimerais rompre, tu ne veux plus être dans l'ombre." Yael

« (...) Après des heures de marche qui n'ont pas été comptées, j'arrive dans le seul port que l'ennemi n'a pas contaminé. J'ai dû payer le ticket avec tout ce que j'avais, c'est parti pour un voyage où je sais même pas si je survivrais jusqu'à l'arrivée. » Nermine

Tu as des idées d'activités ou de projets à mettre en place... Viens nous rejoindre! Une équipe d'animateurs et d'animatrices est là pour te soutenir dans tes projets les plus fous!

Retrouve l'horaire habituel et toutes les actualités via le QR-code ci-dessous !

Asbl "L'Atelier" - Maison de Jeunes

Rue Florent Joannès, 96 à 4420 Saint-Nicolas - Tel: 0491/59.28.40 ou 0496/23.81.46

asblatelier@gmail.com - mjalatelier.be

N° d'entreprise : 0867546620

RPM : Greffe du Tribunal de l'Entreprise Liège – Division Liège

Compte bancaire : BNP Paribas Fortis : BE 46 0014 5661 3836





CIAJ AMO asbl

Enfants, ados, parents...

Vous vous questionnez, vous avez des choses à dire, vous avez envie de parler ?

Nous sommes là pour vous écouter, échanger, vous soutenir, rechercher des solutions avec vous, pour vous accompagner...

A votre demande, gratuitement et dans le respect du secret professionnel.

Nous sommes là pour vous aider à organiser des projets, des activités, à améliorer la vie de votre quartier, à interpellier les services et les institutions, à favoriser les rencontres, à développer les partenariats, ...

Le CIAJ AMO est agréé par l'Aide à la Jeunesse en tant que Service d'Action en Milieu Ouvert. Il se propose d'être accessible aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes (de 0 à 25 ans) et aux familles en demande d'accompagnement ou d'informations par rapport à l'école, la famille, les loisirs, la santé, etc et de leur offrir une écoute et un accompagnement gratuits et en toute confidentialité.

Le CIAJ est installé depuis cet automne en plein coeur de la commune, **rue Centenaire 6**.

Ouverts et accessibles tous les jours de la semaine et un samedi par mois, nous sommes aussi présents dans vos quartiers en dehors des heures scolaires.

N'hésitez pas à contacter l'équipe :

Roger Chavanne : 0472840625 – roger.chavanne@ciaj-amo.be

Gregory Goedons : 0491156964 – gregory.goedons@ciaj-amo.be

Hugo Lassaux : 0470568021 – hugo.lassaux@ciaj-amo.be

Elodie Mihajlevic-Kosic : 0491156963 – elodie.mihaljevic-kosic@ciaj-amo.be

Macha Bigazzi : 0479520290 - macha.bigazzi@ciaj-amo.be

Ou notre numéro général 0479 45 24 32.

Suivez nous sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/CIAJAMO/>



LAMÉA

Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas - accès parking via Sentier du Homvent, 38

Tél : 0494/628.288

lameaasbl2@gmail.com - www.lamea.be - facebook : Lamea

NOS ACTIVITÉS :

Enfants

- **École de devoirs** : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles. **Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.**
- **Atelier du mercredi** : activités pour enfants (atelier philo, bricolage, ciné-club, cuisine, jeux ludiques de 13h30 à 16h00).
- **Ciné-club-junior** : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.
- **Stages à thèmes** : durant les vacances scolaires pour des enfants de 6 à 12 ans. De 9h00 à 16h00 (garderie de 8h30 à 16h30) – 70,00 €. Prochains stages : congé de détente (carnaval) du 26 février au 1 mars 2024.

Adultes

- **Banque Alimentaire** : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois sur base d'un dossier d'inscription.
- **Ateliers pour les mamans** : un jeudi par mois de 9h30 à 12h pour partager un moment convivial !
- **Soirée de Jeux à thèmes (Cartes, Scrabble, ...)** : un mercredi par mois dès 18h. Joignez-vous à nous pour une soirée conviviale et ludique. Restauration sur place.

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou page Facebook.

Location de 2 salles pour vos événements le week-end:

- Salle « Les Lauriers » pour 40 personnes : 250 €.
- Salle « Le Foyer » pour 150 personnes : 390 € sans cuisine et 490 € avec cuisine.



Contactez nous pour des locations en semaine (lundi au jeudi).

NOS PARTENAIRES :

- GYM douce et stretching : le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle « Les Lauriers ». Responsable M. Toussaint : 04/231.24.36 – 0478/94.87.43.
- YOGA : le mardi soir à partir de 19h, salle « Les Lauriers ». Responsable M. Courtejoie : 0491/591.170.



L'ATELIER PATCHWORK

Déjà la fin de l'année et les joyeuses quilteuses jonglent toujours avec fil et aiguille. C'est avec plaisir que nous accueillons Franca qui vient de rejoindre notre groupe. Si vous voulez découvrir notre passion, créer, échanger des idées et des conseils avec nous, tout simplement passer un moment de détente alors faites comme Franca, poussez la porte et ...

vous reviendrez à l'Atelier patchwork

Rue Buraufosse 111 Saint-Nicolas (derrière le terrain de football)

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 8h30 à 12h00 (aussi lors des vacances scolaires)

Nous vous souhaitons une excellente année 2024 !

Présidente: Jeannine Lismont 04.226.84.88

Trésorière: Georgette Lismont 04.226.54.85

Secrétaire: Saenen Ginette 04.234.33.03





L'Académie de Magie l'illusion

Cette année, l'Académie de Magie l'illusion a accueilli 25 nouveaux membres. 60 personnes, de 13 à 75 ans, suivent désormais des cours de magie au sein de notre structure. Nous recevons régulièrement de grands magiciens (Éric Antoine, Dominique Duvier...) en conférence. En mars prochain, nous organiserons un championnat de magie, ainsi qu'un repas « boulets-frites » durant lequel nos magiciens présenteront quelques tours. Ces événements sont ouverts au public. Plus d'information sur notre site : www.illusion-magie.be



LE COMITÉ DE QUARTIER DU PANSY

Le comité de quartier du Pansy, a depuis 2002, toujours le plaisir de vous inviter à ses nombreux événements tels que : Vide-dressing, marche gourmande, souper annuel et bien d'autres.





CENTRE DE LA MARIONNETTE DE SAINT-NICOLAS

Comme l'an passé, le Centre de la Marionnette de Saint-Nicolas a été impliqué dans de nombreuses activités diversifiées.

Le nombre de membres, se chiffrant à une bonne vingtaine il y a un peu plus de deux ans, atteindra sans doute la cinquantaine d'ici la fin de l'année 2023, témoignant d'un intérêt croissant pour ce patrimoine typiquement liégeois.

L'atelier a continué à fabriquer, sans discontinuer, un très grand nombre de marionnettes, tant à finalité privée que pour répondre à des commandes, en particulier celles de **Bouli LANNERS** qui a développé un partenariat privilégié avec notre atelier. Nous lui avons restauré une dizaine de marionnettes issues de la joue de Jacques ANCIEN, dont ont hérité Bouli et Elise LANNERS. Nous leur avons fabriqué aussi, de novo, une petite dizaine de marionnettes pour répondre à l'adaptation qu'ils souhaitent du répertoire de leur futur théâtre (« Théâtre transmissionnaire de la couverture chauffante », rue Mandeville, 4000 LIEGE) dont l'inauguration est prévue fin 2023.

Comme chaque année, le Centre de la marionnette a été invité et a pris part à de nombreuses manifestations culturelles et folkloriques (Terrils en Fête, fêtes du 15 août en Outremeuse, Fêtes de Wallonie, rassemblement des Porais à Tilff, Culturmonde à Saint-Nicolas, Village de Noël en Outremeuse, ...).

Des contacts permanents et conviviaux ont été instaurés et entretenus avec la majorité des marionnettistes de Liège et des environs, en particulier lors du traditionnel dîner de fin de saison (juin 2023) ayant rassemblé plus de 80 personnes.

Au niveau des infrastructures, l'atelier a eu l'opportunité de renouveler une grande part de son parc machines, parmi les plus modernes et sécuritaires. En outre, grâce à l'intervention des pouvoirs communaux, l'atelier a pu bénéficier d'une extension de ses locaux (une aile des anciens vestiaires du site Astérix) pour y stocker une bonne partie de ses réserves de bois de tilleul.

L'atelier a aussi bénéficié de plusieurs coups de projecteurs importants comme un reportage de RTC et surtout une séquence filmée par la RTBF à l'occasion du centenaire des Fêtes de Wallonie et diffusée, à cette occasion, dans une émission spéciale de « Stoemp, Pekèt et des Rawêtes ».

Le site internet du Centre de la marionnette, complètement revu et régulièrement mis à jour (<https://cemsnicolas.be>) a été consulté à ce jour, plus de 10.000 fois depuis sa création il y a deux années.

En résumé, l'atelier a, dans ses missions fixées par les statuts de son ASBL, fonctionné à plein régime et s'est fortement exporté, accroissant nettement sa visibilité avec le soutien indéfectible de l'Échevinat de la Culture de Saint-Nicolas, dont l'ambition future est de maintenir et renforcer encore cette dynamique.

L'atelier reste ouvert à toutes et tous, grand, moins grand et petit, les mercredis et samedis (hors congés scolaires) de 09h à 16h.

Venez libérer votre créativité en perpétuant l'art de la marionnette liégeoise !

Philippe GILLET, Jean François HENKINET, Jean Louis BOVERIE, Henri BADER, Michel MEURISSE, Dany CRAHAY-COLLARD et Geoffrey SLUSE, anciens et nouveaux membres élus du Conseil d'Administration.



COLLECTES DE SANG

SAINT-NICOLAS

*Le Pavillon des Libertés, rue de La Libération 20 ,
21-12-2023 de 17:30 à 19:30*

TILLEUR

*Salle culturelle de Tilleur , rue Ferdinand Nicolay, 661
28-12-2023 de 18:00 à 20:00*

MONTEGNÉE

*Salle culturelle de Montegnée, Pl. du Cri du Perron, 24
13-03-2024 de 17:30 à 19:30
12-06-2024 de 17:30 à 19:30
11-09-2024 de 17:30 à 19:30
04-12-2024 de 17:30 à 19:30*

TILLEUR

*Salle culturelle de Tilleu , rue Ferdinand Nicolay, 661
28-03-2024 de 18:00 à 20:00
27-06-2024 de 18:00 à 20:00
26-09-2024 de 18:00 à 20:00
26-12-2024 de 18:00 à 20:00*

SERVICE DU SANG

CROIX-ROUGE
de Belgique





MARCHE NORDIQUE

Installés à Saint-Nicolas, nous sommes un club de Marche Nordique et de BungyPump constitué de 160 membres, d'amis(es) passionnés(es) de balade au plus proche de la nature et en famille MAIS TOUJOURS en Marche Nordique.

Convivialité, santé et bien-être sont les 3 piliers de nos activités sportives, toutes encadrées par notre moniteur Jean-Paul Lejeune diplômé :

- CFAR OTOP moniteur Marche Nordique
- coach Niveau 2 certifié BungyPump World Association
- moniteur ADEPS Marche Nordique
- Animateur diplômé de JeMarchePourMaforme section de JeCoursPourMaForme ADEPS
- enseignant, conseiller pédagogique et formateur d'enseignants

Ce dernier est secondé par Michelle, Marine, Salvatore, Michel, Philippe et Francis accompagnateurs de balades en Marche Nordique.

Toute l'année et par tous les temps

Sorties / entraînements en différents groupes de niveaux et de besoins les MARDI et JEUDI en soirée ainsi qu'une balade en matinée tous les DIMANCHES

**Asbl JPLNordicWalking - 148, rue des Bons Buveurs - 4420 Saint-Nicolas
0494 / 18 79 35 - Site : www.jplnordicwalking.be**



NET VOLLEY SENIORS DE LA RENAISSANCE

Vous avez la cinquantaine ou plus et même sans l'avoir, vous êtes les bienvenus, hommes et femmes. Vous êtes en bonne condition physique, vous voulez le rester et vous avez envie d'un peu bouger pour garder la bonne forme ?

Venez nous rejoindre au club de Net volley Seniors de la Renaissance !

Vous y trouverez un jeu de balle simple et facile, apparenté au volley mais adapté aux personnes souhaitant faire un peu de sport sans mouvements violents. Vous ferez connaissance et jouerez avec des personnes de votre âge dans une ambiance conviviale. Notre activité est adaptée aux seniors et vous pourrez participer même sans avoir jamais pratiqué aucune discipline sportive auparavant.

Des déplacements sont organisés parfois vers d'autres communes pour y rencontrer des groupes similaires. Des liens de franche camaraderie et même d'amitié se nouent rapidement entre les membres. Verres de l'amitié et repas légers sont organisés épisodiquement, toujours sans aucune obligation.

Venez faire un essai pour être conquis, c'est gratuit et vous deviendrez vite un(e) véritable mordu(e) de cette activité !!

Nous vous attendons au Hall Omnisports de Montegnée, rue Pasteur, chaque mercredi de 11h00 à 12h45 et chaque vendredi de 14h45 à 16h30.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jean Marie Machiroux au 0498 497697 ou avec Patrick Isard au 0497818521, ou Miceli Rosa au 0495375152, ou Michael Perrin au 0495116453.

Ils vous renseigneront si nécessaire.

Gardez la forme dans la bonne humeur, on vous attend !!



CLUB FUNAKOSHI

"Implanté sur la commune de Saint-Nicolas depuis 1989, le club Funakoshi enseigne la boxe pieds-poings tout en gardant la philosophie des Arts Martiaux. Nous pratiquons le Full-Contact, le Kick Boxing, MMA, Self défense et Boxe éducative.

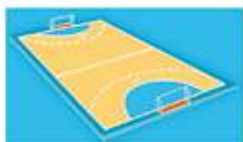
Trois sections existent actuellement, soit enfants/débutants, adolescents et adolescents confirmés/adultes. Les cours se donnent dès l'âge de 6 ans, le lundi soir, le jeudi soir et le samedi matin sur deux sites différents.

Pour tous renseignements : 0495/913 986."



Viens découvrir le HANDBALL !

HC RENAISSANCE MONTEGNEE
#FIER DE NOS JOUEURS
#FIER DE NOTRE CLUB



Viens découvrir un sport fun, dans une ambiance amicale et décontractée, à la portée des tout petits et des plus grands. Tu seras guidé(e) par des coaches de qualité.

Le HC RENAISSANCE MONTEGNEE
t'ouvre ses portes !



A partir de 3 ans!

Viens tenter l'expérience !
La saison recommence le 6 septembre !

Infos & contact:
Marcel MASSON
0494/82.89.28

Salle Omnisports de Montegnée
Rue pasteur 14
4420 MONTEGNEE





L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI



Agence Locale
pour l'Emploi

A la recherche d'une aide-ménagère ?

Les titres-services sont là pour vous aider dans votre quotidien.

Vous pouvez utiliser vos titres-services pour les activités suivantes :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage au domicile de l'utilisateur
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Courses ménagères

Informations utiles

3h de prestations consécutives sont obligatoires au minimum tous les 15 jours.

Le prix est de 9,00 € le titre service avant déduction fiscale de 10%.

Les travailleurs sont engagés sous contrat de travail et sont assurés contre les accidents du travail ainsi que sur le chemin du travail.

Les utilisateurs bénéficient d'une assurance couvrant les dégâts matériels éventuels de l'aide-ménagère.

Modalités d'inscription

Inscription à l'agence située rue du Centre 303 à 4420 Saint-Nicolas ou à votre domicile sur rendez-vous avec une de nos coachs.

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 11h30 (excepté le jeudi).

**Nos bureaux sont, bien sûr, joignables par téléphone au 04/224.19.24
toute la semaine de 8h à 16H30 sauf le vendredi de 8h à 11h30
ou via notre adresse mail : info@alesn.be**

Besoin d'un petit service, mais vous ne savez pas où vous adresser ? L'ALE peut peut-être vous aider

Savez-vous ce qu'est une Agence Locale pour l'Emploi ?

C'est un dispositif visant à proposer aux demandeurs d'emploi, allocataires du revenu d'intégration sociale ou chômeurs complets indemnisés, d'effectuer des services pour les habitants de leur commune, les ASBL, les établissements d'enseignement, les autorités locales, les associations non commerciales, les horticulteurs et agriculteurs.

Ces services sont rémunérés par le biais de chèques ALE qui s'ajoutent à leurs allocations sociales.

Ceux-ci sont divers tels que des petits travaux de jardinage, bricolage, garderie, accompagnement de personnes, distributions de toutes boîtes et une multitude d'autres dans la mesure où ceux-ci sont refusés par les professionnels en raison de leur faible importance ou pour autant qu'ils ne concurrencent pas le circuit du travail régulier.

Le matériel, l'outillage sont à fournir au prestataire ainsi que leurs frais de déplacement (**2.50 € par trajet A/R**).

Je souhaite bénéficier des services de l'Agence Locale pour l'Emploi, comment procéder ?

Dans un premier temps, il convient d'effectuer une inscription administrative à l'Agence en s'acquittant d'un **droit d'inscription de 7.00 €** (gratuité pour les personnes ayant le statut « BIM »).

Suite à cette inscription, un numéro d'utilisateur sera fourni dans le but de commander des chèques ALE auprès de la firme Sodexo. **Un chèque = 1 heure de service = 6.45 euros (5.95 euros pour les personnes bénéficiant du statut « BIM »).** Le chèque ALE donne droit à une déduction fiscale de 30%.

Une fois les chèques dans votre boîte aux lettres, l'Agence Locale pour l'Emploi vous adressera un prestataire pour le service demandé (dans la mesure où il aura fait l'objet d'un accord avec l'Agence).

Je souhaite prêter pour l'Agence Locale pour l'Emploi, que dois-je faire ?

Venez nous rencontrer à l'Agence tous les matins de 8h30 à 11h30 (sauf le jeudi) et sur rendez-vous les lundis et mercredis après-midis. Nous vérifierons vos conditions d'éligibilité qui concernent :

- Les personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale,
- Les chômeurs complets indemnisés de moins de 45 ans demandeurs d'emploi depuis au moins 12 mois,
- Les chômeurs complets indemnisés de plus de 45 ans, demandeurs d'emploi depuis au moins 6 mois.
- Les demandeurs d'emplois de minimum 12 mois ayant au moins un jour de chômage complet indemnisé.

Vos préférences d'activités seront déterminées ainsi que votre nombre d'heures maximal d'exercice.

Nous vous mettrons en contact avec nos utilisateurs potentiels qui vous rémunéreront par le biais de chèques ALE. Ceux-ci seront à remettre à votre organisme de paiement qui vous indemniserà en supplément de vos allocations sociales à hauteur de **4.10 €/chèque (= supplément de 287 euros/70h de prestations + intervention dans vos frais de déplacements).**

Intéressés ?

**Contactez nos collaboratrices ALE,
Mme LEUNEN et Mme IMBERT au 04/224.19.24
ou par mail à alesainnicolas@hotmail.com**

Infirmière à domicile Saint-Nicolas et alentours



Tous types de soins

une personne,
un rythme,
une famille,
un soin sur mesure.

sophieburlets@hotmail.com

Sophie Burlet : 0491.18.64.32



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la laïcité,

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le souligner, notre association se porte bien tant du point de vue financier que fonctionnel, grâce évidemment au soutien de l'Administration communale, du CAL provincial, et aussi de quelques dons de la part des personnes qui sollicitent l'organisation d'une cérémonie et des cotisations des adhérents.

A ce jour, date de la rédaction de cet article, nous avons procédé à six cérémonies, dès après notre ODA statutaire.

Une année d'activités se termine, et nous sommes déjà sur le pont afin d'organiser la prochaine Fête laïque de la Jeunesse.

Nous espérons bien évidemment pouvoir réunir autant, voire plus d'enfants que l'année dernière.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de cette organisation, et de vous communiquer les dates qui seront arrêtées.

A quelques encablures de l'année nouvelle, permettez –moi de vous présenter en mon nom et au nom de tous les membres de notre association, nos vœux les meilleurs pour 2024. Que cette nouvelle année comble tous vos souhaits.

Nous restons, bien évidemment, à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un évènement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

- **Parrainage**
- **Mariage - Union**
- **Noces d'or – Vie commune**
- **Funérailles**

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04/2630142, en cas d'absence une adresse mail : chalstnicolas4420@gmail.com.

Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable, vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24) ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).



LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

Avant la lecture des quelques lignes qui suivent, nous tenons à rappeler à tout un chacun que la laïcité n'est pas une croyance confessionnelle et sûrement pas une société occulte.

Mais alors ? C'est quoi la laïcité ?

La laïcité, c'est : ... un projet de société solidaire, responsable, respectueux des différences. Une société où il fait bon vivre pour chacun. Une société tournée vers le progrès - un progrès utile à chacune et chacun. Une société où tous les citoyens sont égaux, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture.

Une société qui se fonde sur un socle de valeurs éthiques et morales. Être laïque, c'est faire le choix de participer à ce projet de société.

Philosophiquement, la laïcité est avant tout la liberté absolue de penser et d'agir selon sa conscience, sans se plier à une doctrine, un dogme ou une croyance.

Elle présente une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle fait primer la raison sur la croyance.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :

- **du libre examen;**
- **de citoyenneté;**
- **de justice;**
- **d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.**

« La laïcité est le principe humaniste qui fonde le régime des libertés et des droits humains sur l'impartialité du pouvoir civil démocratique, dégagé de toute ingérence religieuse.

Il oblige l'État de droit à assurer l'égalité, la solidarité et l'émancipation des citoyens par la diffusion des savoirs et l'exercice du libre examen. »

****Meilleurs vœux pour 2024****



Le Conseil d'Administration de la MDL de Saint-Nicolas vous souhaite une merveilleuse année 2024 et vous donne rendez-vous pour de nouveaux partages.

Nous vous souhaitons de profiter de chaque petits instants en famille, entre amis, entre voisins, ... ces moments sont précieux.

Le programme de nos prochaines activités.

Nous nous démenons pour offrir des animations de haute qualité. N'hésitez pas à nous encourager.

- **Le mercredi 20 décembre 2023 à 20h :**
Conférence-Débat : Conférence sur les Fake News d'André Dumoulin
- **Le vendredi 26 janvier 2024 à 20h :**
Repas-concert : Canti All'Arrabbiata en concert et repas italien
- **Le mercredi 7 février à 20h :**
Conférence-débat : Conférence « La propagande de guerre en Europe, des outils pour y voir plus clair » du Dr Cheu
- **Le vendredi 15 mars :**
Dégustation de vins : Repas et dégustation de vins d'ici et d'ailleurs
- **Le vendredi 24 mai à 20h :**
Ciné-Débat : Diffusion du film « Presque » de Bernard Campan et Alexandre Jollien

En projet (date à confirmer) :

- Conférence sur le Kenya : « Regard d'un enfant sur la nature sauvage »
- Conférence-débat de David Teti
- Fête Laïque de la jeunesse



Nous multiplions la diversité de nos activités afin de toucher un maximum de personnes.

- Un jeudi par mois, nous vous proposons la visite d'une exposition à la Cité Miroir
- Le mercredi de 13h30 à 15h30, activité intergénérationnelle (atelier créatif et jeux de sociétés) pour les familles (enfants de 6 à 12 ans)

Attention : les dates et le contenu des activités pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur Facebook pour rester informé.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés » situés rue de la Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Eric Renonnet / Coordinatrice : Caroline Parmentier

Horaire de permanence : Mardi de 8h à 12h30, Mercredi de 8h30 à 16h,

Jeudi de 13h à 16h30 et le Vendredi de 8h30 à 12h30.

Téléphone : 0471/93.37.82 - Mail : mdl.stnicolas@gmail.com



Page Facebook :

UN GRAND SUCCÈS !

Le mercredi 25 octobre 2023, la Maison de la Laïcité de Saint-Nicolas organisait une conférence sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de l'Enfant.

Les invités de la soirée était Christophe Corthouts et Gérardine Natile du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. Ils sont venus animer la soirée pour les 75 ans de la déclaration. Nous les remercions pour leur animation et leurs explications.

Mais quel succès ! Nous avons servi 35 repas et en plus de nos membres fidèles à l'appel, nous avons eu la chance de recevoir une cinquantaine d'étudiants de l'HELMo en droit qui sont venus assister à notre conférence.

M. Renonnet, président de la Maison de la Laïcité et l'ensemble du comité remercient les étudiants et toutes les autres personnes présentes pour leur participation et leur écoute lors de notre conférence.

Nous vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines activités.



Attention : la location de la salle du Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la Culture au 0479/90.20.03



LA RÉGIE DES QUARTIERS

Vous êtes déjà nombreux à avoir découvert la nouvelle Brasserie « La Coopérative ».

Sur la façade, trois petites lettres, EFT, qui peuvent ne rien vouloir dire pour vous qui venez en tant que clients.

Pour nous, ces trois petites lettres organisent tout le fonctionnement de cet établissement mais pas que... En effet, la Coopérative est le nom rempli d'histoire que monsieur Patrice Ceccato, échevin de la Culture et de l'Environnement et aussi Président de la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas, a voulu donner à cette nouvelle initiative d'économie sociale sur votre commune. La Coopérative,

Entreprise de Formation par le Travail, regroupe à elle seule deux établissements.

Le premier, que vous connaissez tous, la Cafet' des Terrils, qui par son point géographique, participe aux évènements tels que la Fête Italienne, le Marché de Noël et bien d'autres. Le second, la Brasserie que vous découvrez tous petit à petit (enfin quand il y a de la place !).

Alors, vous me direz, c'est quoi une entreprise de formation par le travail ? Qu'est-ce que ça peut vouloir dire ?

Pour faire simple, nous sommes un lieu de formation directement en contact avec la clientèle, pour de nombreux demandeurs d'emploi inoccupés qui sont à la recherche de nouvelles compétences dans le domaine de la petite restauration et du service en salle. Afin de les encadrer au mieux, nous avons une coordinatrice qui encadre le personnel, une travailleuse sociale qui les suit pour les démarches administratives et pour l'accompagnement psycho-éducatif et également un formateur en cuisine. Ce formateur ne fait pas que de concocter des plats que vous pouvez déguster à la Brasserie, il forme.

Et évidemment, former ça prend du temps et ça peut également avoir des répercussions sur le temps d'attente ou parfois sur la qualité du service, sur un oubli et autres ...

Par ces quelques explications, nous aimerions, nous tous, membres de l'équipe de l'EFT La Coopérative, partager avec vous un petit aspect de notre fonctionnement. Il a pour mission première de former et d'accompagner les stagiaires que vous pouvez voir courir dans la salle, se tromper ou encore vous donner l'impression de ne rien connaître du métier.

Afin que cette entreprise de formation par le travail soit une réussite et qu'elle puisse continuer son chemin, nous avons besoin de vous. Tout d'abord, comme clients, car sans vous, les stagiaires ne pourraient pas pratiquer ce métier mais aussi de votre bienveillance à l'égard du personnel en formation. Lorsque vous venez à la Cafet' des Terrils ou à la Brasserie, ne pensez pas vous installer dans un restaurant ou un café comme vous avez l'habitude d'en fréquenter. Pensez plutôt que vous participer à un projet qui crée des opportunités d'emploi, d'insertion et de formation dans ce domaine que nous adorons tous, l'HoReCa. Un métier rempli de passion mais qui ne laisse rien au hasard et qui partage beaucoup





d'énergie et d'investissement de la part de tous ceux que vous pouvez rencontrer sur ces deux lieux d'activités.

Nous avons d'ailleurs reçu, des mains de Madame Christie Morreale, Vice-Présidente du Gouvernement wallon, Ministre de l'Emploi, de la Formation et de l'Action sociale et de l'Economie sociale, une plaque qui nous référence comme Centre d'Insertion socio-professionnelle. Un honneur et une reconnaissance.

Si vous êtes un demandeur d'emploi inoccupé, n'hésitez pas à téléphoner au 0471/53.12.12 pour plus d'informations ou pour une inscription.

**Un centre de préformation pour les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans !
Deux axes de formations possibles : Ouvriers polyvalents et métiers de l'Horeca.**

Les **ouvriers polyvalents** veillent à l'amélioration du cadre de vie des différents quartiers en réalisant différents chantiers à la demande des Habitations Sociales de Saint-Nicolas. Comme sa dénomination l'indique, les tâches proposées aux stagiaires sont multiples et variées : entretien des espaces verts, pose de clôtures, ramassage des encombrants, gestion du compost du quartier, travaux d'entretien et de manutention, chantiers de peintures, désencombrement de logements, petites réparations diverses, ...

Les **métiers de l'Horeca** tels que la cuisine, la tenue du bar et le service en salle, sont proposés au sein de notre restaurant social « Aux Saveurs des Quartiers », restaurant ouvert à tous, du lundi au vendredi, proposant un menu du jour au prix de 10€. Les stagiaires expérimentent en conditions réelles leur futur emploi, guidés par une équipe dynamique sur le terrain.

En tant que stagiaires, vous bénéficiez d'une formation complète, sur votre commune, ainsi que d'un accompagnement socio-professionnel pour vous guider au mieux vers l'emploi et dans vos différentes démarches.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au **0498/900.903**, les inscriptions se font tout au long de l'année.

Les avantages :

- Ouvert à tous les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans
- Formation sur la commune
- Prime de formation
- Cours de remise à niveau français-math + sorties culturelles, animations didactiques, ...





Tous les jubilaires qui désirent célébrer leurs Noces d'Or, Diamant ou Brillant à l'Administration Communale doivent en faire la demande au service du Protocole, rue de l'Hôtel Communal 1^{er} étage. Nous serons heureux de partager avec vous ces événements exceptionnels.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. En effet, nous apportons un soin tout particulier à ce jour merveilleux qui consacre de belles décennies de vie à deux. C'est pour cette raison qu'un seul couple par samedi sera mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis est à 15h30, les 2 ou 3 samedis suivants à 11h30. Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole au 04/254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be

Le service du Protocole propose aussi un accompagnement lors de votre mariage.

Lorsque vous vous présentez au service de l'Etat Civil en vue d'un mariage, n'hésitez pas à poser les bonnes questions, telles que le choix des musiques...

NOCES DE JUILLET À OCTOBRE 2023

Noces d'Or célébrées :



Mr & Mme SALVAGGIO - CASTELLI :
le samedi 22 juillet 2023



Mr & Mme VANDERHEYDEN - MELON :
le samedi 19 août 2023



Noces d'Or célébrées :



Mr & Mme FRANSOLET - PONCELET :
le samedi 19 aout 2023



Noce de Diamant célébrée :



Mr & Mme CAUWENBERGHS – D'HANENS :
le samedi 12 aout 2023



LE SERVICE DE L'ACCUEIL



Le service de l'Accueil est accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h. La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les diverses demandes. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension les plus totales. Elle tente de répondre au mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services réduits n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. L'accueil est aussi l'endroit où la population vient chercher les sacs poubelles, les formulaires de demandes notamment le document de surveillance police lors



de départs en vacances et de l'aide dans les situations de désarroi...Vous l'aurez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux

services de notre administration.

L'accueil répond aux sollicitations citoyennes toujours plus nombreuses.

Depuis le 15 novembre 2022, si une présence policière est assurée à l'Administration Communale de Saint-Nicolas, un accueil police virtuel permet le dépôt de plaintes courantes.

Nous remercions les élèves de nos écoles pour leurs magnifiques réalisations dans le cadre de l'accueil temps libre, que nous n'hésitons pas à présenter à la population lors de chaque rentrée scolaire.



Les couleurs sont la source du réchauffement de nos cœurs.

Mos remerciements les plus sincères au personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux demandes de nos habitants.



SERVICE DU COMMERCE 2023

14^{ÈME}

MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-NICOLAS

DU JEU. 14 AU DIM. 17/12
SITE DE LA MAISON DES TERRILS

ACCESSIBLE PAR LES RUES :
CHANTRAINE ET LAMAY - 4420 SAINT-NICOLAS

- DÉGUSTATION DE PRODUITS RÉGIONAUX
- SPÉCIALITÉS DE NOËL
- ANIMATIONS

**DIM. 17
APRÈS-MIDI FAMILLES**

- GRINAGE
- SCULPTURE DE BALLONS
- PASSAGE DU PÈRE NOËL
- RENCONTRE AVEC TES PERSONNAGES : BARBIE, SPIDERMAN, MICKEY ET MINNIE



UNE INITIATIVE DU SERVICE DU COMMERCE
EN COLLABORATION AVEC LA MAISON DES TERRILS - SERVICE CULTURE,
PATRIMOINE ET TOURISME, ET L'A.S.R.L. RÉGIE DES QUARTIERS
AVEC LE SOUTIEN LOGISTIQUE DES SERVICES TRAVAUX ET
ENVIRONNEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-NICOLAS.



NOSTALGIE

